

BÉNIN

BURKINA FASO

BURUNDI

CÔTE D'IVOIRE

DJIBOUTI

ÉTHIOPIE

GHANA

KENYA

MADAGASCAR

MALI

NIGER

RDC

SÉNÉGAL

TANZANIE

TOGO

OUGANDA

FRANCE



BANK OF AFRICA

Groupe BMCE BANK



Sommaire

Table of contents

Présentation du Groupe BANK OF AFRICA

Presentation of the BANK OF AFRICA Group

Le mot du PDG de BOA GROUP	2-3
<i>Message from the CEO of BOA GROUP</i>	
Le Groupe BANK OF AFRICA	4-5
<i>The BANK OF AFRICA Group</i>	
Plus de 30 ans de croissance et d'expansion - Présence du Groupe	6-7
<i>Over 30 years of growth and expansion - Group presence</i>	
Le Groupe BMCE BANK	8-9
<i>The BMCE BANK Group</i>	

Rapport d'activité de BANK OF AFRICA au Niger

BANK OF AFRICA in Niger Activity Report

Produits & Services disponibles au Niger*	10
Le mot du Directeur Général	12-13
<i>Comments from the Managing Director</i>	
Faits marquants 2014	14
<i>Highlights 2014</i>	
Chiffres-clés au 31/12/2014	15
<i>Key figures on 31/12/2014</i>	
Engagements citoyens de la Banque & Actions de la Fondation BOA*	16-17
Conseil d'Administration & Capital	18
<i>Board of Directors & Capital</i>	
Le Mot du Président du Conseil d'Administration	20-21
<i>Comments from the Chairman of the Board of Directors</i>	
Rapport du Conseil d'Administration	22-35
<i>Report by the Board of Directors</i>	
Rapport Général des Commissaires aux Comptes*	36-39
Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes*	40-50
Bilan & Compte de Résultat	51-57
<i>Balance sheet and Income statement</i>	
Résolutions	58-60
<i>Resolutions</i>	
Annexes*	61-73

* French only.



Le Mot du PDG de BOA GROUP

Message from the CEO of BOA GROUP

Dans un contexte économique parfois difficile, l'exercice 2014 du Groupe BANK OF AFRICA est caractérisé par quatre points marquants :

- la consolidation de son organisation commerciale,
- l'amélioration de sa structure opérationnelle,
- le renforcement du contrôle de ses risques,
- et des résultats en forte hausse.

La consolidation de notre organisation commerciale s'est poursuivie à travers l'implantation de notre business model, l'ouverture de nouveaux

Centres d'Affaires et d'environ 50 nouvelles agences, et une redynamisation du Plan d'Action Commercial Annuel.

L'institutionnalisation du Groupe a été également maintenue, notamment par la création d'une nouvelle Direction, en charge du Contrôle des Risques. En la matière, l'année 2014 a été marquée par le déploiement d'un dispositif structurant, nommé « **Convergence** ». Ce vaste projet, lancé en mars 2013, vise à **améliorer le dispositif de gestion des risques**.

Dans le domaine de la formation, la plupart des banques du réseau BANK OF AFRICA sont désormais équipées de Centres de Formation dédiés, la gestion de notre capital humain restant **une priorité à la fois transversale et permanente**.

La progression des résultats financiers notée en 2013 s'est accélérée en 2014, comme le montrent les données suivantes :

- **le volume des dépôts de clientèle** atteint 4 milliards d'euros, augmentant ainsi de 16,2 % après 7,2 % en 2013;
- l'encours des **créances sur la clientèle** s'élève à 3,1 milliards d'euros, soit une hausse de 23,2 % ;
- **le total bilan** suit donc la même tendance, avec 6,1 milliards d'euros fin 2014, soit une évolution annuelle de 26 % contre 9,7 % l'année précédente ;
- **le Produit Net Bancaire** croît de 21,0 % et atteint 388,1 millions d'euros contre 320,6 millions d'euros en 2013 ;
- **le Résultat Brut d'Exploitation** croît de 23,7 % ;
- **le résultat net consolidé** s'établit à 90,0 millions d'euros contre 56,7 millions d'euros en 2013, soit une forte hausse de 58,5 %.

La stratégie conduite en 2014 se place dans la continuité de celle des années précédentes, pour une gouvernance renforcée, une maîtrise des risques mieux pensée, un développement et une puissance commerciale accrus et des synergies densifiées avec BMCE Bank, désormais détentrice de **72,7 % du capital de BANK OF AFRICA** à fin 2014.

L'année 2015 sera la dernière de notre **Plan Triennal de Développement 2013-2015**, avec comme double objectif une participation toujours plus prononcée dans le financement des économies et un engagement toujours plus fort en faveur du citoyen, en concertation permanente avec les autorités de chaque pays.

Enfin, j'adresse mes remerciements à tous nos clients pour leur confiance, aux presque 6 000 collaborateurs BANK OF AFRICA pour leur engagement, à nos actionnaires, pour leur soutien permanent, et en particulier à notre actionnaire principal, BMCE Bank, dont la présence, aussi bien capitalistique qu'opérationnelle, est capitale pour le Groupe BANK OF AFRICA.

Mohamed BENNANI

Président Directeur Général de BOA GROUP S.A.

In an economic context which was sometimes difficult, the BANK OF AFRICA Group's 2014 financial year was highlighted mainly by the following four points:

- consolidating its sales & marketing set up,
- improving its operational structure,
- strengthening its risk control,
- and the marked improvement in its financial results.

Our sales & marketing organisation was consolidated through the implementation of our business model, the opening of new Business Centres and around 50 new branches and the revitalisation of the Annual Commercial Action Plan.

The Group's institutionalisation was also maintained, in particular through the creation of the new Risk Control department. 2014 was marked by the deployment of a system aimed at structuring this aspect of the business, under the name of "**Convergence**". This vast project, launched in March 2013, was introduced to **improve the Group's system of risk management**.

In the area of training, most banks in the BANK OF AFRICA network are now equipped with dedicated Training Centres as the management of our human resources remains **both a transversal and an permanent priority**.

The progress in the financial results in 2013 accelerated in 2014, as shown in the following data.

- **Customer deposits** reached 4 billion euros, a 16.2% increase vs. 7.2% in 2013;
- Outstanding **customer loans** came to 3.1 billion euros, a 23.2% increase;
- **Total assets** followed the same trend, rising 26% to 6.1 billion euros vs. a 9.7% increase the previous year;
- **Net Banking Income** grew by 21.0% to 388.1 million euros vs. 320.6 million euros in 2013;
- **Gross Operating Income** rose by 23.7%;
- **Consolidated net profit** surged by 58.5% to 90.0 million euros vs 56.7 million euros in 2013.

The strategy applied in 2014 was in the continuity of that of previous years, with enhanced governance, better designed risk management, the development of sales and marketing resources and improved synergies with BMCE Bank which held **72.7% of BANK OF AFRICA's capital** at end 2014.

2015 will be the final year in our **2013-2015 Three-Year Development Plan**, with the twofold objective of reinforcing our participation in financing national economies and strengthening our commitment to citizens, in permanent consultation with the authorities of each country.

I extend my thanks to all our customers for their trust in us, to the almost 6,000 BANK OF AFRICA employees for their steadfast commitment, to our shareholders for their continuous support and particularly to our majority shareholder, BMCE Bank, whose financial and operational support is of capital importance to the BANK OF AFRICA Group.

Mohamed BENNANI

BOA GROUP S.A. Chairman & CEO

Le Groupe BANK OF AFRICA

The BANK OF AFRICA Group

Un réseau puissant*

- 5 800 personnes au service de plus d'un million de clients.
- Près de 500 sites d'exploitation et de production dédiés, sur 17 pays.
- Un parc de Guichets Automatiques Bancaires et de Terminaux de Paiement Électronique, de plus de 600 unités, en expansion continue.
- Près de 2 300 000 comptes bancaires.

Une offre étendue et diversifiée

- Une gamme complète de produits bancaires et financiers.
- Une offre attractive en matière de bancassurance.
- Des solutions adaptées à tous les problèmes de financement.
- Une ingénierie financière performante.

Un partenaire banquier de référence, BMCE Bank,

appartenant à un grand groupe financier marocain, FinanceCom.

Des partenaires stratégiques, dont :

- PROPARCO
- SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (SFI - GROUPE BANQUE MONDIALE)
- BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD)
- SOCIÉTÉ FINANCIÈRE NÉERLANDAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT (FMO)
- SOCIÉTÉ BELGE D'INVESTISSEMENT POUR LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT (BIO).

Une expérience africaine unique

- Un développement continu depuis plus de 30 ans.

A strong network*

- 5,800 people at the service of more than one million customers.
- About 500 dedicated operating and service support offices in 17 countries.
- A continuously expanding base of Automated Teller Machines and Electronic Payment Terminals, more than 600 units.
- Close to 2,300,000 bank accounts.

A wide and varied offer

- Full range of banking and financial services.
- An attractive range of bank insurance products.
- Tailored solutions for all financing issues.
- Successful financial engineering.

A leading banking partner, BMCE Bank,

which is part of FinanceCom, a major Moroccan financial group.

Strategic partners, including:

- PROPARCO
- INTERNATIONAL FINANCE CORPORATION (IFC - WORLD BANK GROUP)
- WEST AFRICAN DEVELOPMENT BANK (BOAD)
- NETHERLANDS DEVELOPMENT FINANCE COMPANY (FMO)
- BELGIUM INVESTMENT COMPANY FOR DEVELOPING COUNTRIES (BIO).

Unique experience in Africa

- Continuous development for over 30 years.

(*)Chiffres au 31/03/2015. / (*)Figures at 31/03/2015.

Cinq Zones économiques

- UEMOA
- CEDEAO
- EAC
- COMESA
- SACD

Comptes consolidés du Groupe BANK OF AFRICA

1 Euro = 655,957 F CFA au 31/12/2014.

- Résultat Net part du Groupe : 49 millions d'euros.
- Produit Net Bancaire : 388 millions d'euros.
- Total Bilan : 6 055 millions d'euros.
- Capitaux Propres part du Groupe : 388 millions d'euros.
- Dépôts : 4 018 millions d'euros.
- Crédits : 3 128 millions d'euros.

Actionnariat du Groupe BANK OF AFRICA

Au 31/12/2014

BMCE Bank	72.70 %
Investisseurs africains privés*	16.09 %
FMO	5.02 %
PROPARCO	3.84 %
BIO	2.35 %

Five Economic Zones

- WAEMU
- ECOWAS
- EAC
- COMESA
- SACD

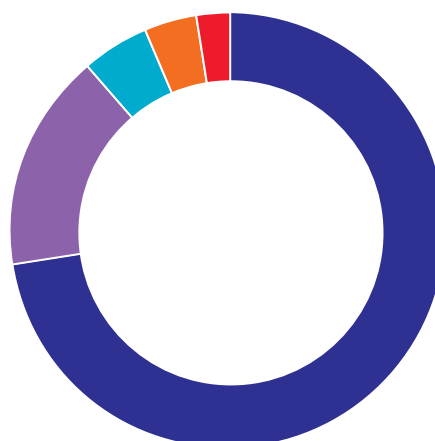
Consolidated accounts of BANK OF AFRICA Group

Euro 1 = CFAF 655.957 at 31/12/2014.

- Net Income Group share: EUR 49 million.
- Net Operating Income: EUR 388 million.
- Total Assets: EUR 6,055 million.
- Shareholders' equity Group's share: EUR 388 million.
- Deposits: EUR 4,018 million.
- Loans: EUR 3,128 million.

BANK OF AFRICA Group shareholders

As at 31/12/2014



Plus de 30 ans de croissance et d'expansion

Over 30 years of growth and expansion

Réseau bancaire BANK OF AFRICA*

*BANK OF AFRICA banking Network**

1983 MALI

15 Agences et 1 Centre d'Affaires à Bamako.
11 Agences régionales et 24 Bureaux de proximité.

1990 BÉNIN

22 Agences, 1 Centre d'Affaires et 2 Guichets portuaires à Cotonou.
21 Agences régionales.

1994 NIGER

Créée en 1989 : NIGERIAN INTERNATIONAL BANK (NIB). Intégrée au Réseau BOA en 1994.

14 Agences et 1 Centre d'Affaires à Niamey.
9 Agences régionales.

1996 CÔTE D'IVOIRE

Créée en 1980 : BANAFRIQUE.
Intégrée au Réseau BOA en 1996.

18 Agences et 1 Centre d'Affaires à Abidjan.
8 Agences régionales et 2 Bureaux de proximité.

1998 BURKINA FASO

20 Agences et 1 Centre d'Affaires à Ouagadougou.
18 Agences régionales.

1999 MADAGASCAR

Créée en 1989 : BANKIN'NY TANTSAHA MPAMOKATRA (BTM) / Banque nationale pour le développement rural.
Intégrée au Réseau BOA en 1999.

21 Agences et 1 Centre d'Affaires à Antananarivo.
61 Agences régionales.

2001 SÉNÉGAL

19 Agences, 1 Centre d'Affaires et 1 bureau WU à Dakar.
12 Agences régionales et 1 bureau WU en Région.

2004 BANQUE DE L'HABITAT DU BÉNIN

2 Agences à Cotonou.

2004 KENYA

Créée en 1981 : sous forme de succursale BANQUE INDOSUEZ > CRÉDIT AGRICOLE-INDOSUEZ > CALYON. Intégrée au Réseau BOA, sous forme de filiale de droit kenyan, en 2004.

20 Agences et 1 Centre d'Affaires à Nairobi.
13 Agences régionales et 1 Centre d'Affaires à Mombasa.

2006 OUGANDA

Créée en 1985 : SEMBULE INVESTMENT BANK Ltd > ALLIED BANK. Intégrée au Réseau BOA en 2006.

20 Agences et 1 Centre d'Affaires à Kampala.
14 Agences régionales.

2007 TANZANIE

Créée en 1995 : EURAFRICAN BANK – TANZANIA Ltd (EBT). Intégrée au Réseau BOA en 2007.

11 Agences et 1 Centre d'Affaires à Dar es Salaam.
9 Agences régionales.

2008 BANQUE DE CRÉDIT DE BUJUMBURA

Créée en 1909 à Bruxelles : BANQUE DU CONGO BELGE (BCB). 1922 : Agence BCB à Usumbura, Burundi.
25 juillet 1964 : BANQUE DE CRÉDIT DE BUJUMBURA S.M. (BCB). Intégrée au Réseau BOA en 2008.

8 Agences, 1 Centre d'Affaires et 5 Guichets à Bujumbura.
12 Agences et 1 Guichet en province.

2010 RDC

8 Agences à Kinshasa.
2 Agences régionales.

2010 DJIBOUTI

Créée en 1908 : BANQUE INDOSUEZ MER ROUGE (BIMR). Intégrée au Réseau BOA en 2010.

6 Agences et 1 Guichet à Djibouti.

2014 ÉTHIOPIE

1 Bureau de représentation à Addis Abeba.

2011 GHANA

Créée en 1999 : AMALBANK.
Intégrée au Réseau BOA en 2011.

14 Agences et 1 Centre d'Affaires à Accra.
5 Agences régionales.

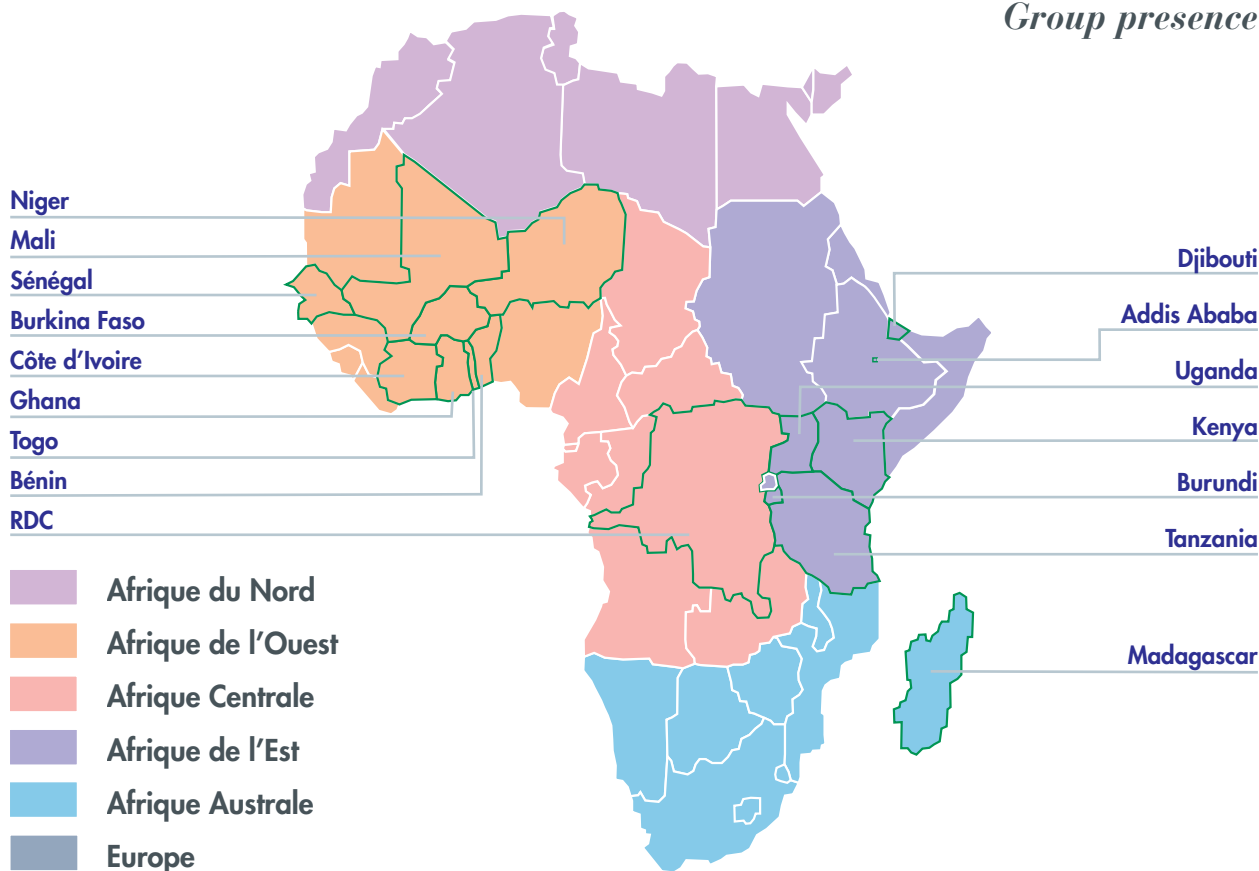
2014 TOGO

8 Agences et 1 Centre d'Affaires à Lomé.



Présence du Groupe

Group presence



Filiales*

Subsidiaries*

1997 ACTIBOURSE

Siège social à Abidjan. 1 contact dans chaque BOA. Intégrée à BOA Capital en 2014.

2002 AÏSSA

Siège social à Cotonou.

2002 AGORA

Siège social à Abidjan.

2004 ATTICA

Siège social à Abidjan.

2009 BOA-ASSET MANAGEMENT

Siège social à Abidjan. Intégrée à BOA Capital en 2014.

2010 BOA-FRANCE

4 Agences à Paris.
1 Agence à Marseille.

Autres structures*

Other entities*

1999 FONDATION BANK OF AFRICA

BANK OF AFRICA FOUNDATION

Présente dans de nombreux pays où le Groupe est implanté.
Present in many countries where the Group operates.

2000 GIE GROUPE BANK OF AFRICA

BANK OF AFRICA GROUP EIG

Bureau de représentation du Groupe à Paris, France.
Representative Office of the Group in Paris, France.

Créée en	Created in
Intégrée au Réseau BOA	Integrated into BOA Network
Siège social	Head Office
Centre d'Affaires	Business Centre
Agence	Branch
Agence régionale	Regional Branch
Bureau de proximité	Local Branch
Bureau de liaison	Liaison Office
Guichet - Guichet portuaire	Counter - Port Branch

(*) Réseau BANK OF AFRICA au 31/03/2015. / (*) BANK OF AFRICA Network at 31/03/2015.

Le Groupe BMCE BANK

BMCE BANK Group

Le groupe bancaire marocain le plus orienté vers l'international

- Implantation dans 30 pays.
- Plus de 1 200 agences.
- Plus de 2,2 millions de clients.
- Plus de 12 391 collaborateurs.

Un groupe bancaire universel et multi-enseignes

BMCE Bank S.A.

- Banque des Particuliers & Professionnels.
- Banque de l'Entreprise.

Activités de Banque d'Affaires

- BMCE Capital S.A.
- BMCE Capital Bourse.
- BMCE Capital Gestion.

Activités à l'international

Activité africaine :

- BANK OF AFRICA : 72,70 %.
- BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU MALI : 27,38 %.
- LA CONGOLAISE DE BANQUE : 25 %.

Activité européenne :

- BMCE International Holding.

Services financiers spécialisés

- MAROC FACTORING : Affacturage (100 %).
- SALAFIN : Crédit à la consommation (74,76 %).
- MAGHREBAIL : Leasing (51 %).
- EULER HERMES ACMAR : Assurance crédit (20 %).
- RM EXPERTS : Recouvrement (100 %).

Autres activités

- LOCASOM : location de voitures (97,30 %).
- CONSEIL INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT : Bureau d'études (38,9 %).
- EURAFRIC INFORMATION : Ingénierie informatique (41 %).

The most internationally oriented Moroccan banking group

- Presence in 30 countries.
- More than 1,200 branches.
- More than 2.2 million customers.
- More than 12,391 employees.

A universal and multi-brand banking group

BMCE Bank S.A.

- Bank for Individuals and Professionals.
- Business bank.

Investment Banking Activities

- BMCE Capital S.A.
- BMCE Capital Bourse.
- BMCE Capital Gestion.

International activities

African Activity:

- BANK OF AFRICA: 72.70%.
- BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU MALI: 27.38%.
- LA CONGOLAISE DE BANQUE: 25%.

European activity:

- BMCE International Holding.

Specialised financial services

- MAROC FACTORING: Factoring (100%).
- SALAFIN: Consumer credit (74.76%).
- MAGHREBAIL: leasing (51%).
- EULER HERMES ACMAR: Loans insurance (20%).
- RM EXPERTS: Recovery (100%).

Other activities

- LOCASOM: Car rental (97.30%).
- CONSEIL INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT: Engineering consulting firm (38.9%).
- EURAFRIC INFORMATION: IT Engineering (41%).

Performances du Groupe BMCE Bank

1 Euro = 10,9695 MAD au 31/12/2014.

Comptes consolidés 2014

- Résultat Net part du Groupe : MAD 1 944 millions.
- Produit Net Bancaire : MAD 11 497 millions.
- Total Bilan : MAD 247 milliards.
- Capitaux Propres part du Groupe : MAD 16 milliards.
- Dépôts : MAD 161 milliards.
- Crédits : MAD 155 milliards.

Comptes sociaux 2014

- Résultat Net : MAD 1 203 millions.
- Produit Net Bancaire : MAD 5 518 millions.
- Résultat Brut d'Exploitation : MAD 2 606 millions.

Résultat Net

Parts du Groupe par zone géographique.

- Maroc : 67 %.
- Afrique : 27 %.
- Europe : 6 %.

Actionnariat du Groupe BMCE Bank

Au 31/3/2015

SFCM*	0.51 %
Personnel BMCE Bank / Staff	1.44 %
Novo Banco	2.58 %
CIMR	4.09 %
MAMDA/MCMA	4.27 %
FinanceCom*	5.97 %
GROUPE CDG	8.46 %
Flottant / Free float	16.54 %
BFCM Groupe CM-CIC	26.21 %
RMA Wantanya*	29.93 %

(*) Groupe FinanceCom / FinanceCom Group: 36.41 %

Chiffres au 31/12/2014. / Figures at 31/12/2014.

Performance of BMCE Bank Group

Euro 1 = MAD 10.9695 at 31/12/2014.

Consolidated accounts 2014

- Net Income Group share: MAD 1,944 million.
- Net Operating Income: MAD 11,497 million.
- Total Assets: MAD 247 billion.
- Shareholders' equity Group's share: MAD 16 billion.
- Deposits: MAD 161 billion.
- Loans: MAD 155 billion.

Social accounts 2014

- Net Income: MAD 1,203 million.
- Net Operating Income: MAD 5,518 million.
- Gross Operating Income: MAD 2,606 million.

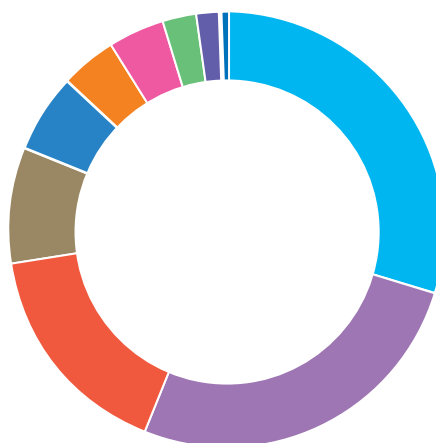
Net Income

Group shares by geographical zone.

- Morocco: 67%.
- Africa: 27%.
- Europe: 6%.

BMCE Bank Group Shareholders

As at 31/3/2015



Produits & services disponibles au Niger

Comptes

Compte Chèque
Compte Devises

Épargne

Bons du Trésor par Adjudication
Compte Épargne
Dépôt à Terme
Plan Épargne Ambition
Plan Épargne Éducation
Plan Épargne Logement
Plan Épargne Pèlerinage

Banque par Internet

B-Web

Services Financiers par Mobile

B-Web Smart
B-Phone
B-SMS
Orange Money

Monétique

Carte SÉSAME+
Carte SÉSAME ÉPARGNE

Packages

Pack FONXIONARIA
Pack MON BUSINESS « Haraka »
Pack SALARIA
Pack SALARIA+

Pack Haraka

Un service bancaire complet pour 1000 F CFA / mois

- Compte bancaire
- Compte Épargne
- Carte SÉSAME+
- Suivi des comptes par B-SMS et B-PHONE

+ du crédit

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

Donnez de la **VITAMINE** à votre budget

Découvrez vite notre nouveau produit

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

Prêts

Avance
Avance Tabaski
Découvert Autorisé (Automatique)
Prêt Consommation
Prêt Équipement
Prêt Habitation
Prêt Immobilier « Prêt Ma Maison »
Prêt Informatique
Prêt Personnel
Prêt Scolarité « Tous à l'École »
Prêt Vitamine

Transferts & change

BOA Express
Change Manuel
Transfert Flash
Wari
Western Union

Entreprises

Large choix de produits et services à destination :

- des grandes entreprises,
- des PME/PMI,
- des institutions,
- des associations,
- et des professions libérales.

Rapport d'activité 2014

2014 Activity Report



Sadio CISSÉ
Directeur Général
Managing Director



Alain CHAPUIS
Directeur Général Adjoint
Deputy Managing Director

Le mot du Directeur Général

Comments from the Managing Director

L'économie africaine, malgré l'épidémie d'Ebola, le durcissement de la menace islamiste et la chute des cours du pétrole, s'est bien portée avec un taux de croissance annuel compris entre 4,8 et 5,1 %, et mieux que partout ailleurs, à l'exception de la Chine.

Dans la zone UEMOA, les performances économiques enregistrées par les États membres, avec un taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de 6,9 % cette année contre 6,4 % en 2013, en dépit de la fragilité de la reprise à l'échelle internationale, sont expliquées par le regain de dynamisme des secteurs agricole et industriel.

Au Niger, en dépit de la conjugaison de plusieurs facteurs défavorables tels que le déficit alimentaire, le report du démarrage de certains grands projets et le recul dans le climat des affaires, l'économie a connu une forte croissance en 2014, avec un taux réel estimé à environ 7 % contre 4,11 % en 2013.

L'inflation a été contenue, et plus de 636 milliards de F CFA ont été mobilisés par les recettes internes, grâce à l'exploitation du pétrole et l'effort de mobilisation des ressources.

Cette année, deux importantes conventions ont été signées. Un nouveau contrat stratégique avec AREVA permettant l'augmentation de la valeur retenue à travers, en particulier, l'accroissement des recettes fiscales et celle des effets induits. La seconde concernant la signature des quatrième et cinquième revues du programme appuyé par la Facilité Élargie de Crédit (FEC) à travers un décaissement d'environ 16,52 millions d'USD.

Pour diversifier et intensifier la production minière, le gouvernement a octroyé plusieurs permis de recherche d'uranium, de pétrole, d'or, de charbon et de fer.

L'année 2014 a vu également le lancement des travaux de construction de la cimenterie de Keita, de la nouvelle cimenterie de Malbaza, et de l'échangeur de la Place des Martyrs à Niamey.

En 2014, l'activité économique et financière de BANK OF AFRICA (BOA) au Niger a inscrit une orientation positive, avec la plupart de ses fondamentaux en progression soutenue et régulière, corroborant ainsi la poursuite constante de son développement.

Le résultat net réalisé ressort bénéficiaire avec un montant de 5 096 millions de F CFA au 31 décembre 2014, en progression de 31,9 % par rapport à celui réalisé un an auparavant qui était de l'ordre de 3 865 millions de F CFA.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 125 milliards de F CFA au 31 décembre 2014.

Le nombre de comptes actifs a enregistré une progression de 29,3 % avec un accroissement annuel net de 30 751 comptes, atteignant ainsi 135 595 comptes actifs.

Les engagements de la clientèle se sont inscrits en nette progression de 17,64 % avec 141 873 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 120 596 millions de F CFA un an auparavant.

Le Produit Net Bancaire (PNB) a enregistré une hausse de 21,9 % pour un niveau de 14 347 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 11 766 millions de F CFA au 31 décembre 2013.

Sur le plan du développement du Réseau, trois nouvelles agences ont été ouvertes, à Douthi, et dans les quartiers de Boukoki et Kalley de Niamey.

Je tiens à féliciter l'ensemble du Personnel et le Conseil d'Administration qui se sont pleinement investis pour réaliser ces niveaux de performances. Je les encourage à rester dans le même élan dynamique pour la nouvelle année qui s'annonce.

Sadio CISSÉ

Directeur Général

« Au Niger, l'économie a connu une forte croissance en 2014. » “In Niger, the economy achieved solid growth in 2014.”

Despite the Ebola epidemic, the intensifying Islamic threat, and the drop in oil prices, the African economy fared well with full-year growth between 4.8 and 5.1%, the world's best performance with the exception of China.

WAEMU member-countries' economic performances – i.e., 6.9% growth in gross domestic product (GDP) this year vs. 6.4% in 2013, despite the shakiness of the global recovery – were driven by renewed strength in the farming and industrial sectors.

In Niger, despite the combination of several unfavourable factors such as the food deficit, the postponed start of several major projects and the worsening in the business climate, the economy achieved solid growth in 2014, with a real growth rate estimated at about 7% vs. 4.11% in 2013.

Inflation was kept under control, and more than CFAF 636 billion was raised in domestic receipts through oil extraction and a resource-enhancement push.

Two major agreements were signed this year: a new strategic contract with AREVA that will help raise retained value through, in particular, an increase in tax receipts and the value of resulting effects; and the fifth and sixth programme reviews were signed under the Extended Credit Facility (ECF) arrangement, with the disbursement of about USD 16.52 million.

To diversify and step up mining production, the government granted several permits to search for uranium, oil, gold, coal, and iron.

2014 also saw the launch of construction of the Keita cement plant, the new Malbaza cement plant, and the interchange at Place des Martyrs, in Niamey.

In 2014, the economic and financial activity was healthy at BANK OF AFRICA in Niger, with most of its fundamentals making sustained and steady progress, thus helping it along in its constant effort to develop.

Net income finished came out positive at CFAF 5,096 million at 31 December 2014, up 31.9% from the previous year's figure of CFAF 3,865 million.

Customer deposits came to CFAF 125 billion at 31 December 2014.

The number of active accounts rose by 29.3%, or 30,751 accounts, to a total of 135,595 active accounts.

Customer loans came to CFAF 141,873 million as of 31 December 2014, up by 17,64% from CFAF 120,596 million one year earlier.

Net Banking Income (NBI) rose by 21.9% to CFAF 14,347 million at 31 December 2014, vs. CFAF 11,766 million at 31 December 2013.

Under the Network development plan, three new branches were opened, in Doutchi, and in the Boukoki and Kalley neighbourhoods of Niamey.

I would like to congratulate the entire Staff and the Board of Directors, which gave their utmost in achieving these performances. I encourage them to keep up the good work in the coming year.

Sadio CISSÉ

Managing Director

Faits marquants 2014

Highlights 2014

Juin

Inauguration d'un Centre de Formation pour le Personnel à Niamey.

Célébration du 20^e Anniversaire de la Banque.

Participation aux Rencontres BANK OF AFRICA 2014 pour les Cadres du Groupe, à Casablanca, au Maroc.

Juillet

Ouverture d'une nouvelle agence à Doutchi, ville située à 275 km à l'ouest de Niamey.

Août

Participation au financement de la construction d'une centrale thermique de 100 mégawatts au profit de la Société Nationale de Fourniture d'Énergie Électrique, pour un montant de 6 milliards de F CFA.

Septembre

Augmentation du capital social de la Banque par incorporation de primes liées au capital, de 8,5 à 9,5 milliards de F CFA.

Octobre

Arrangeur et chef de file pour l'acquisition de la licence 3G+ en faveur d'un opérateur de téléphonie mobile, pour un montant de 34 milliards de F CFA.

Décembre

Ouverture de 2 nouvelles agences à Niamey dans les quartiers de Boukoki et Kalley.

Participation aux Rencontres BANK OF AFRICA 2014 pour les Administrateurs du Groupe, à Dakar, au Sénégal.

June

Inauguration of a Staff Training Centre in Niamey.

Celebration of the Bank's 20th Anniversary.

Participation in the 2014 BANK OF AFRICA network management meetings, in Casablanca, Morocco.

July

Opening of a new branch in Doutchi, a city 275 km west of Niamey.

August

Participation in financing of the construction of a 100 megawatt thermal power plant for the national power company Société Nationale de Fourniture d'Énergie Électrique, in the amount of CFAF 6 billion.

September

Capital increase by the Bank via incorporation of capital premiums, from CFAF 8.5 to 9.5 billion.

October

Arranger and lead in the acquisition of a 3G+ licence by a mobile phone operator, in the amount of CFAF 34 billion.

December

Opening of two new branches in the Boukoki and Kalley quarters of Niamey.

Participation in the 2014 BANK OF AFRICA Directors' meetings, in Dakar, Senegal.



Chiffres clés au 31/12/2014

Key figures on 31/12/2014

Activité / Activity

Dépôts clientèle*
Deposits* **125 125**

Créances clientèle*
Loans* **141 873**

Résultat / Income

Produit Net Bancaire*
Net operating income* **14 347**

Charges de fonctionnement*
Operating expenses* **5 997**

Résultat Brut d'Exploitation*
Gross operating profit* **7 548**

Résultat net*
Net income* **5 096**

Coefficient d'exploitation (%)
Operating ratio (%) **47.39**

Structure / Structure

Fonds Propres après répartition*
Shareholders' equity after distribution* **20 201**

Fonds Propres / Total Bilan (%)
Shareholders' equity / Total assets (%) **8.67**

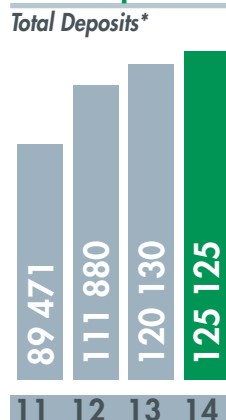
Effectif moyen pendant l'exercice
Average number of employees **212**

Total Bilan
Total Assets

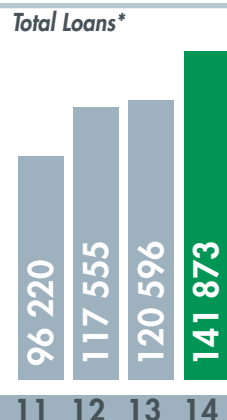
233 126

millions de F CFA / CFAF million

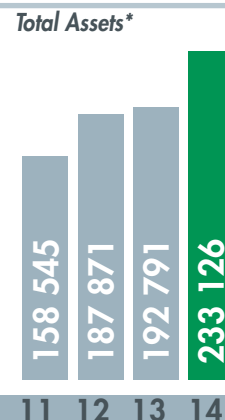
Total Dépôts*



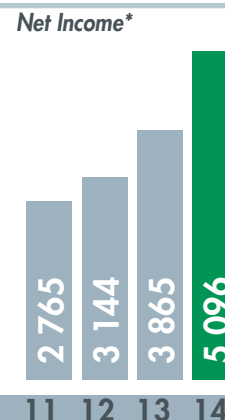
Total Créances*



Total Bilan*



Résultat Net*



(* En millions de F CFA / (*) In CFAF millions



20^e Anniversaire de BOA au Niger

Discours de M. S. CISSÉ et M. B. WANKOYE, respectivement Directeur Général et Président du Conseil d'Administration de BOA au Niger, lors du cocktail organisé pour les clients. Discours de M. BENNANI, PDG de BOA GROUP S.A., lors de l'inauguration du Centre de Formation.

20th Anniversary of BOA in Niger

Speech by Mr S. CISSÉ and Mr B. WANKOYE, respectively MD and Chairman of the Board of Directors of BOA in Niger, at a cocktail reception held for the Bank's customers.

Speech by Chairman and CEO of BOA GROUP S.A., Mr BENNANI, at the inauguration of the Training Centre.

Engagements citoyens de la Banque

La tendance amorcée l'année passée s'est confirmée avec un changement d'orientation des subventions accordées, certainement guidé par les besoins de plus en plus importants dans des domaines comme ceux de l'éducation et de la santé.

Ainsi plusieurs actions ont été menées dans ces deux domaines, ainsi que d'autres contributions notamment pour le sport et la culture.

Social

Les principales contributions au secteur éducatif se sont traduites par un appui au déploiement des 4 000 enseignants nouvellement recrutés à leurs postes d'affectation respectifs pour un montant de 1 080 000 F CFA, et en faveur d'une ONG de la place qui lutte pour la scolarisation des jeunes filles pour un montant d'un million de F CFA.

Sur le plan sportif, les contributions habituelles, à savoir le Semi-marathon de Marseille-Cassis et l'Académie de football ATCHA, ont été renouvelées pour plus de 4 500 000 F CFA. De plus, la Banque a participé pour un montant de 1 500 000 F CFA, au 3^e championnat d'Afrique des Nations du Maracana qui s'est déroulé à Niamey.

Sur le plan de la santé :

- participation au financement d'un scanner à l'Hôpital de Niamey, pour un montant de 600 millions de F CFA ;
- participation au financement de 150 ambulances au bénéfice de l'État, pour un montant d'un milliard de F CFA.



1 - Don de matériel à l'Hôpital national de Niamey.

Économique

Contribution de 5 300 000 F CFA au Centre Incubateur des PME au Niger, pour la promotion des Petites et Moyennes Entreprises locales.

Environnemental

Contribution d'un million de F CFA aux activités du Centre AGRHYMET de Niamey, qui œuvre pour la lutte contre la sécheresse dans les pays du Sahel.



Actions de la Fondation BOA



1

1 - M. Sadio CISSÉ, DG de la BOA au Niger, remet la Coupe au vainqueur du Tour cycliste organisé pour les 20 ans de la Banque.

2 - « Noël Solidarité » : un collaborateur de la Banque remet un cadeau à un enfant du service Pédiatrie de l'Hôpital national de Niamey.



2

La Fondation BOA a participé en 2014 à différentes actions, parmi lesquelles :

- don de vélos à la ligue de cyclisme, d'un montant de 5 millions de F CFA, pour l'organisation du Tour BOA qui s'est déroulé le dimanche 15 juin dans le cadre de la célébration des 20 ans de la Banque.

- don de médicaments à l'hôpital de Niamey, pour un montant de 4 millions de F CFA.

- don de moustiquaires imprégnées, d'un montant de 5 000 000 F CFA au profit du Programme National de Lutte contre le Paludisme au Niger (PNLP).

- don de vivres à l'occasion du mois de Ramadan aux enfants et femmes contaminées par le SIDA, pour un montant de 1 780 000 F CFA.

- don de machines à coudre aux femmes démunies du quartier Koira Tédji de Niamey, pour un montant de 1 560 000 F CFA.

- opération « Noël Solidarité », pour un montant de 5 000 000 F CFA, destinée aux enfants du service pédiatrique de l'Hôpital national et à certains orphelins de Niamey.

- opération « Tous à l'École » avec des dons de cahiers aux établissements scolaires des provinces, pour un montant de 6 000 000 F CFA.

3 - 4 - 5 - Opération « Tous à l'École » : don de cahiers aux enfants démunis de Zinder, Doutchi, Gaya.



4



5

Conseil d'Administration & Capital

Board of Directors & Capital

Conseil d'Administration / Board of Directors

Au 11 mars 2015, le Conseil d'Administration, de 12 membres, est composé comme suit :

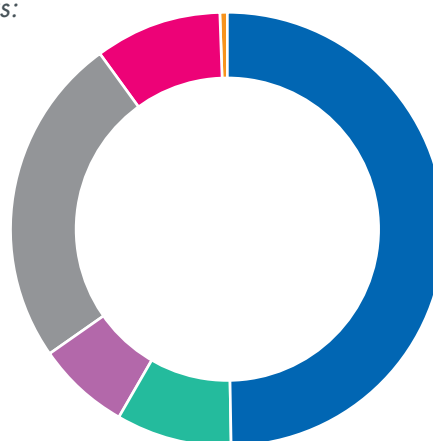
At 11th March 2015, the Board of Directors comprised the following 12 members:







Boureima WANKOYE, Président / <i>Chairman</i>	BOA WEST AFRICA, représentée par <i>represented by Mamadou KA</i>
Georges ABALLO	Ousmane DAOU
Mohamed BENNANI	Mahaman IBRA KABO
Amine BOUABID	Francis SUEUR
BANK OF AFRICA au Bénin, représentée par <i>represented by Benoît MAFFON</i>	Fati SITI TCHIANA
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD), <i>WEST AFRICAN DEVELOPMENT BANK</i> , représentée par <i>represented by Amadou Oumar MBALLO</i>	Abderrazzak ZEBDANI

Capital

Au 11 mars 2015, la répartition du capital s'établit comme suit :

At 11th March 2015, the Bank's capital was held as follows:



 49.49% BOA WEST AFRICA
 8.41% ATTICA S.A.
 6.88% BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD) <i>WEST AFRICAN DEVELOPMENT BANK</i>
 25.42% AUTRES ACTIONNAIRES / <i>OTHER SHAREHOLDERS</i>
 9.56% ACTIONNAIRES NIGÉRIENS / <i>NATIONAL SHAREHOLDERS</i>
 0.24% PERSONNEL BOA AU NIGER / <i>EMPLOYEES</i>

Rapport du Conseil d'Administration

Report by the Board of Directors



Boureima WANKOYE

Président du Conseil d'Administration
Chairman of the Board of Directors

Chiffres clés du Niger en 2014

2014 Niger key figures

Superficie (milliers de km ²)	1 267	<i>Area (thousand km²)</i>
Population (millions d'habitants)	17.8	<i>Population (million inhabitants)</i>
PIB (USD milliards)	8.29	<i>GDP (USD billions)</i>
PIB/HAB (USD)	484	<i>GDP Per capita (USD)</i>
Nombre de banques	11	<i>Number of banks</i>

Estimations au 31/12/2014. - As at 31/12/2014.
Portrait & Hall de l'Agence Centrale : © BOA

Le mot du Président du Conseil d'Administration

Comments from the Chairman of the Board of Directors

BANK OF AFRICA au Niger, depuis sa création, a rapidement affiché les ambitions d'une Banque dynamique et citoyenne au service de ses clients et du pays tout entier.

Elle fut l'une des premières banques à accepter, en 1992, pour faire face aux difficultés de trésorerie du Gouvernement, les Bons du Trésor de l'État pour le paiement d'arriérés de salaires. Elle a également mené des actions de développement socio-économique de base par la réalisation de « Centres de Vie » à travers la Fondation BANK OF AFRICA.

L'institution continue d'accompagner régulièrement tous les secteurs économiques du pays, ainsi que l'État du Niger, en participant activement aux opérations d'emprunts obligataires et de Bons du Trésor, pour plusieurs milliards de F CFA.

Notre engagement pour le Partenariat Public-Privé en général, et pour le développement du secteur privé en particulier, se traduit par l'accompagnement de certaines structures spécialisées, dont CCA/SIDA (Coalition de la Communauté des Affaires contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme).

En tant que membre fondateur, BOA au Niger a participé :

- au séminaire organisé par le MEDEF sur la lutte contre le paludisme ;
- à la « Journée nationale de plaidoyer pour l'engagement des entreprises pour la riposte au VIH/SIDA au Niger » ;
- et à la Table ronde du secteur privé pour la lutte contre le paludisme en Afrique de l'Ouest, organisée par Roll Back Malaria (RBM).

Notre participation aux activités du Centre Incubateur des PME au Niger (CIPMEN), une structure dans laquelle siègent des entreprises du secteur privé et public et qui œuvre pour la promotion des PME au Niger, s'est traduite par notre présence au comité de recrutement des premières structures incubées. La Banque a aussi participé au « Start-up week-end » de Niamey, dont l'objectif est l'organisation d'ateliers visant à former les entrepreneurs en herbe, le week-end, à la création de leur propre Start-up.

BANK OF AFRICA au Niger est également membre actif de l'Association des Banques et Établissements Financiers (APBEF).

Cette année, la Banque a fêté ses 20 ans et a inauguré simultanément son Centre de Formation, un bâtiment multifonctionnel regroupant plusieurs salles destinées à la formation du Personnel, aux réunions du Conseil d'Administration, à la restauration, et à l'archivage.

Cet événement a également été l'occasion pour la Banque d'effectuer plusieurs dons à la population et d'organiser un dîner réunissant ses clients et son personnel.

Sur le plan sociétal, plusieurs actions ont été entreprises par le biais de la Fondation BOA, dont le bureau local, très actif, a concrétisé sa vocation sur place.

Enfin, je puis assurer que la Banque poursuivra ces différents engagements et tiens, avant de terminer, à remercier les Autorités du pays dont les actions de tous les jours nous permettent de mener sereinement notre activité.

Boureima WANKOYE

Président du Conseil d'Administration

« Une banque dynamique et citoyenne au service de ses clients et du pays tout entier. »

"A dynamic, civic-minded bank at the service of its customers and the entire country."

Since its inception, BANK OF AFRICA in Niger has displayed a desire to serve its customers and the entire country as a dynamic and civic-minded bank.

In 1992 it became one of the first banks to respond to the financial difficulties facing the Government by accepting Treasury bills for the payment of salary arrears. It also contributed to basic socio-economic development with the creation of 'Life Centres' through the BANK OF AFRICA Foundation.

The institution continues to provide regular support to all sectors of the country's economy as well as the State of Niger, through active participation in Treasury bill and bond operations to the extent of several billion CFAF.

Our commitment to public-private partnership in general and the development of the private sector in particular, is reflected in the support given to several specialised bodies, including CCA/SIDA (Coalition of the Business Community in the fight against AIDS, Tuberculosis and Malaria).

As a founding member, the BOA in Niger participated in:

- the seminar organised by the MEDEF on the fight against malaria;*
- the "National Advocacy Day for corporate commitment to the response to HIV / AIDS in Niger";*
- and the private sector Round Table in the fight against malaria in West Africa, organised by Roll Back Malaria (RBM).*

Our participation in the SME Incubator Centre in Niger (CIPMEN), a body on which both private and public sector companies sit and which works for the promotion of SMEs in Niger, led to our inclusion on the recruitment

committee selecting the first organisations to join the incubator. The Bank also participated in the "Start-up Weekend" in Niamey, with the objective of organising workshops over the course of a weekend to train budding entrepreneurs in creating their own Start-up.

BANK OF AFRICA in Niger is also an active member of the Association of Banks and Financial Institutions (APBEF).

This year, the Bank celebrated its 20th Anniversary and simultaneously inaugurated its Training Centre, a multi-purpose building housing several rooms for training of staff, Board meetings, catering and file storage.

This event also gave the Bank the opportunity to make several public donations and organise a dinner for its customers and staff.

For society at large, several initiatives were undertaken through the BOA Foundation, whose very active local office cemented its presence.

Finally, we would like to confirm our continued commitment to these activities and would like to thank the national government for providing a conducive ongoing business environment.

Boureima WANKOYE

Chairman of the Board of Directors

Rapport du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 avril 2015*

Le cadre économique & financier de l'exercice 2014

Avec un taux de croissance du PIB plafonné autour de 3,5 % en 2014, l'activité économique mondiale reste pénalisée par l'affaiblissement de la croissance chinoise et la morosité de la zone Euro nonobstant un chômage orienté à la baisse et une inflation maîtrisée.

Aux États-Unis : l'embellie se poursuit avec un taux de croissance du PIB de 2,3 % en 2014. L'ensemble des indicateurs est bien orienté. La hausse des salaires reste contenue. Les créations d'emplois sont dynamiques.

En zone Euro : la croissance économique en 2014 reste faible, fragile et inégale (0,7 %). Les perspectives économiques demeurant maussades et l'investissement privé continuant de s'effriter. Cependant, l'affaiblissement actuel de l'euro par rapport au dollar tendra à soutenir les exportations européennes et pourrait redonner un peu de tonus à l'activité de la Communauté, de même que la chute du prix du pétrole (- 37 % depuis juin 2014) contraint l'inflation et reste un facteur positif pour les entreprises et ménages européens.

La croissance chinoise devrait atteindre 7,5 % en 2014. Pour stimuler la demande interne, la Banque Centrale a abaissé ses taux directeurs – une première depuis plus de deux ans – en soutien à la croissance.

En Afrique : l'économie a connu une évolution favorable avec un taux de croissance annuel oscillant entre 4,8 % et 5,1 % en dépit des conséquences graves de l'épidémie d'Ebola, le durcissement de la menace islamiste et la chute des cours du pétrole.

En zone UEMOA : en dépit de la fragilité de la reprise à l'échelle internationale, l'économie de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine s'est globalement bien portée en 2014 avec un taux de croissance économique de 6,9 % contre 6,4 % en 2013 à la faveur du regain de dynamisme des secteurs agricole et industriel ainsi que des performances de la branche des Bâtiments et Travaux Publics (BTP). Ainsi, le taux de croissance est projeté à 10 % en Côte d'Ivoire, 7 % au Niger, 6,7 % au Burkina Faso, 6,5 % au Bénin et au Mali, 6 % au Togo, 4,9 % au Sénégal et 3,5 % en Guinée Bissau.

Taux de croissance + 7 %

Au Niger, en dépit de la conjonction de plusieurs facteurs défavorables tels que le déficit alimentaire, le report du démarrage de certains grands projets, le recul dans le climat des affaires, l'économie nigérienne a connu une forte croissance en 2014, avec un taux réel estimé à environ 7 % contre 4,11 % en 2013.

Parallèlement, grâce aux recettes issues de l'exploitation du pétrole et à l'effort de mobilisation des ressources, le gouvernement nigérien a pu contenir l'inflation largement en deçà du taux prévu de 3 %. Les recettes internes totales mobilisées sont estimées à plus de 636 milliards de F CFA.

* Hors certaines variantes dans le texte, sans répercussion sur les informations clés.

Cette année, deux importantes conventions ont été signées. Le nouveau contrat stratégique avec AREVA, exploitant les gisements d'uranium dans le nord du pays, permettant l'augmentation de la valeur retenue à travers, en particulier, l'accroissement des recettes fiscales et celle des effets induits.

La deuxième est la signature des quatrième et cinquième revues du programme appuyé par la Facilité Élargie de Crédit (FEC), à travers un décaissement d'environ 16,52 millions d'USD.

Pour diversifier et intensifier la production, le gouvernement a octroyé plusieurs permis de recherche d'uranium, de pétrole, d'or, de charbon et de fer.



Une animation commerciale.
Promotion activity.

L'année 2014 a vu également le lancement des travaux de construction de la cimenterie de Keita, de la nouvelle cimenterie de Malbaza, et de l'échangeur de la Place des Martyrs.

Cependant, il est à regretter un recul sur le plan de l'amélioration du climat des affaires, que le gouvernement promet d'accélérer en 2015 par la mise en œuvre du plan global d'amélioration du climat des affaires.

Pour l'année 2015, le gouvernement de Niamey entend accentuer la poursuite des réformes, en vue d'augmenter la résilience de l'économie, de renforcer la soutenabilité budgétaire et de promouvoir une croissance inclusive. De même, il conduira des réformes au sein de l'administration des douanes et réduira les exemptions fiscales, mais aussi il élaborera une stratégie d'endettement à moyen terme comprenant l'adoption de plans d'endettement prudents en vue de préserver la viabilité de la dette.

Avec la poursuite des grands travaux d'infrastructures routières, notamment ponts et échangeurs, le démarrage en 2015 des travaux de l'oléoduc en vue de l'exportation du brut à travers le Tchad et le Cameroun, le Gouvernement espère pouvoir multiplier la production de brut au moins par quatre à partir de 2016 et avec l'exploitation de 59 gisements nouveaux sur le même bloc sur lesquels le Niger



Le match de football organisé pour le 20^e Anniversaire de BOA au Niger : M. Sadio CISSÉ, Directeur Général, remet un cadeau à l'arbitre à la fin du match.

The football match organised for the 20th Anniversary of BOA in Niger: Mr Sadio CISSÉ, Managing Director, handing over a gift to the referee at the end of the match.



20^e Anniversaire de BOA au Niger : prestation de la troupe des Bororos, lors du cocktail organisé pour les clients.
 20th Anniversary of BOA in NIGER: the Bororos group at a cocktail reception held for the Bank's customers.

attend environ 1 milliard de barils, ce sera entre 60 000 à 80 000 barils de pétrole brut qui seront acheminés par jour à travers le pipeline Niger-Tchad-Cameroun, en construction.

Sur le plan de notre secteur d'activité, le système bancaire qui constitue la partie la plus importante du secteur financier sur laquelle repose le développement du pays, est caractérisé par la faiblesse de son réseau bancaire, avec seulement 11 banques soit une agence pour près de 112 000 habitants.

Le taux de bancarisation du pays, se situant à moins de 5 % à fin décembre 2014 est l'un des plus bas de la sous-région.

C'est dans ce contexte que BOA au Niger a poursuivi sa stratégie de croissance et de développement soutenus et équilibrés, à travers sa politique de fidélisation et d'intensification de la relation commerciale qui se concrétise par la réalisation de résultats positifs, en phase tant avec sa stratégie qu'avec son modèle économique et financier.

L'activité économique et financière de BANK OF AFRICA au Niger a inscrit en 2014 une orientation globalement positive avec la plupart de ses fondamentaux en progression soutenue et régulière, corroborant ainsi la poursuite dans la constance de son développement croissant et équilibré.

Analyse
des comptes de bilan
& de résultat
de l'exercice 2014

Total bilan + 20,9 %

Le total bilan inscrit une progression de 20,9 % atteignant 233 126 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 192 791 millions de F CFA au 31 décembre 2013.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont connu un accroissement de 4,2 % totalisant 125 125 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 120 130 millions de F CFA un an auparavant.

L'encours des comptes à vue créditeurs de la clientèle totalise 80 231 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 81 302 millions de F CFA un an auparavant, soit une baisse de 1,3 %.

Les dépôts à terme ont enregistré une baisse de 2,5 % affichant 15 289 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 15 676 millions de F CFA à la même date de l'année précédente.

Les dépôts collectés sur les comptes d'épargne se sont développés au 31 décembre 2014 à un rythme annuel de 27,9 % atteignant 26 414 millions de F CFA contre 20 660 millions de F CFA un an auparavant. Cette progression résulte des efforts menés au cours de l'exercice 2014 dans le cadre du développement de la Banque et des différentes campagnes commerciales organisées par le Groupe.

Comptes actifs + 29,3 %

Le nombre de comptes actifs ouverts a enregistré une progression de 29,3 % avec un accroissement annuel net de 30 751 comptes atteignant ainsi 135 595 comptes actifs.

Les dettes interbancaires progressent de 91,9 % (en raison principalement du recours au refinancement auprès de la BCEAO pour 45 000 millions de F CFA) et s'établissent au 31 décembre 2014 à 75 097 millions de F CFA contre 39 131 millions de F CFA au 31 décembre 2013.

Les dettes représentées par un titre, ont enregistré une baisse de 42,9 % au 31 décembre 2014 en se situant à 1 200 millions de F CFA contre 2 100 millions de F CFA au 31 décembre 2013. Cette variation est due au remboursement sur les 2 lignes d'emprunt obligataire pour 900 millions de F CFA.

Les autres passifs régressent de 5 030 millions de F CFA au 31 décembre 2013 à 1 822 millions de F CFA au 31 décembre 2014, soit une baisse de 63,8 % consécutive au solde créditeur de la compense qui est passé de 2 870 millions de F CFA au 31 décembre 2013 à 233 millions de F CFA au 31 décembre 2014.



Le Centre de Formation pour le Personnel,
ouvert en juin 2014 à Niamey.
*The Staff Training Centre,
which opened in June 2014 in Niamey.*



L'inauguration du Centre de Formation
par M. Mohamed BENNANI, PDG de BOA GROUP S.A..
*Inauguration of the Training Centre by Mr Mohamed BENNANI,
Chairman and CEO of BOA GROUP S.A..*

Les comptes d'ordre et divers ont enregistré une hausse de 28,5 % entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014, avec respectivement 2 487 millions de F CFA et 3 195 millions de F CFA.

Les provisions pour risques et charges totalisent 1 470 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 916 millions de F CFA au 31 décembre 2013, soit une hausse de 60,5 % suite à la comptabilisation en 2014 de 588 millions de F CFA de dotations de provisions pour indemnités de retraite qui sont passées de 632 millions de F CFA au 31 décembre 2013 à 1 190 millions de F CFA au 31 décembre 2014.

Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) baisse de 7,6 % passant de 1 604 millions de F CFA à 1 482 millions de F CFA entre les deux exercices. Cette baisse du FRBG est consécutive à sa récente évaluation par les Commissaires aux Comptes qui excluent les risques sur les filiales des groupes internationaux.

L'encours des emprunts subordonnés de 91 millions de F CFA au 31 décembre 2013 est totalement amorti en 2014.

Le capital social, suite à une augmentation par incorporation de prime liée au capital de 1 milliard de F CFA au cours de l'exercice 2013, passe de 8 500 millions de F CFA au 31 décembre 2013 à 9 500 millions de F CFA au 31 décembre 2014.

Les primes liées au capital avec un montant de 3 694,5 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 4 694,5 millions de F CFA un an auparavant, ont connu une ponction de 1 milliard de F CFA induite par l'augmentation du capital.

Les réserves avant répartition du bénéfice de l'exercice 2014 s'élèvent à 5 401,2 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 4 241,9 millions de F CFA au 31 décembre 2013 soit une hausse de 1 159 millions de F CFA correspondant à la dotation en réserves à l'issue de l'affectation du résultat de l'exercice 2013 suivant la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 9 avril 2014.

Les engagements globaux de la clientèle

se sont inscrits en nette progression de 21 % sur une année glissante, avec 195 157 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 161 248 millions de F CFA un an auparavant.

Les engagements directs ont inscrit un taux de croissance de l'ordre de 17,6 % en totalisant 141 873 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 120 596 millions de F CFA un an plus tôt.

Les concours directs à court terme ont bondit de 40,8 % culminant à 40 779 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 28 963 millions de F CFA un an auparavant. Cette hausse est due principalement à la progression de 48,8 % du volume de découverts qui s'établit à 29 245 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 19 659 millions de F CFA un an auparavant.



Le hall de l'Agence Rive Droite à Niamey.
Rive Droite Branch banking hall in Niamey.

Les prêts à moyen terme dont l'encours global s'établissait à 87 155 millions de F CFA au 31 décembre 2013 ont inscrit une progression de 9,5 % pour s'établir à 95 446 millions de F CFA.

Cette progression des crédits à moyen terme est portée aussi bien par le développement des prêts aux particuliers que par celui des concours à moyen terme aux entreprises à la faveur des actions commerciales menées au cours de la période sous revue. En effet, alors que les prêts aux particuliers progressent en rythme annuel de 22,9 % pour s'établir à 32 513 millions de F CFA contre 26 659 millions de F CFA un an plus tôt, ceux aux entreprises enregistrent un taux annuel de progression de 3,6 %.

Les prêts à long terme ont continué leur progression sous l'effet du produit « Prêt Ma Maison » et des prêts aux employés en passant de 4 478 millions de F CFA à fin décembre 2013 à 5 648 millions de F CFA au 31 décembre 2014, soit une variation positive de 26,1 %.

Les engagements par signature en faveur de la clientèle hors Établissements de crédit ont inscrit une progression appréciable de l'ordre de 31,1 % en s'établissant à 53 284 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 40 652 millions de F CFA au 31 décembre 2013.

Cette progression tient aux efforts consentis au cours de la période sous revue pour le développement des crédits par signature, notamment des cautions, avals et autres garanties qui ont connu une forte progression de 28,8 % sur une année glissante (+ 11 108 millions de F CFA), culminant à 49 689 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 38 581 millions de F CFA à la même date de l'année précédente.

Les titres de placement s'élèvent à 50 670 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 22 576 millions de F CFA à la fin de l'exercice précédent, soit une hausse de 124,4 %. Cette hausse s'explique par l'application d'une stratégie de rationalisation de la gestion de la trésorerie dont l'objectif principal est de générer de la rentabilité pour compenser rapidement le déficit de réalisation sur les emplois de la clientèle.

Les immobilisations financières sont restées stables à 1 289 millions de F CFA au 31 décembre 2014.

Les immobilisations incorporelles nettes ont enregistré une progression de 10,6 % passant de 324 millions de F CFA le 31 décembre 2013 à 358 millions de F CFA au 31 décembre 2014.

Les immobilisations corporelles nettes ont également enregistré une hausse de 13,9 % avec un montant de 6 057 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 5 316 millions de F CFA un an plutôt. Ce poste intègre les investissements physiques réalisés au cours de la période sous revue et les acquisitions par voie de réalisation de garanties sur un client douteux pour un montant de 525 millions de F CFA.

Le chiffre d'affaires affiche une nette progression de l'ordre de 13,7 % en s'établissant à 19 948 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 17 534 millions de F CFA un an auparavant. Cette évolution est redevable des efforts entrepris au cours de la période sous revue pour le développement des crédits et des opérations génératrices de commissions.

PNB + 21,9 %

Le Produit Net Bancaire (PNB) a enregistré une hausse de 21,9 % pour un niveau de 14 347 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 11 766 millions de F CFA au 31 décembre 2013. Cette évolution reflète également l'amélioration de la structure du PNB puisqu'elle est portée à la fois par la progression de 21,8 % de la Marge Bancaire Nette (MBN) et l'appréciation de 21,3 % des commissions et divers.

Le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) s'inscrit également dans la même tendance puisqu'il enregistre une hausse de 34,2 % avec un montant qui passe de 5 616 millions de F CFA il y a un an à 7 548 millions de F CFA au 31 décembre 2014.

Les charges bancaires totalisent 5 601 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 5 769 millions de F CFA une année plus tôt, soit une baisse de 2,9 %.



L'Agence Liberté à Niamey.
The Liberté Branch in Niamey.

Les frais généraux d'exploitation ont connu un accroissement de 9,6 % au cours de l'exercice 2014 en évoluant de 5 474 millions de F CFA au 31 décembre 2013 à 5 997 millions de F CFA au 31 décembre 2014. À l'intérieur de ceux-ci, les charges du personnel ont dégagé une progression de 10,2 % en se chiffrant à 2 592 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 2 353 millions de F CFA au 31 décembre 2013, et les autres frais généraux en s'établissant au 31 décembre 2014 à 3 405 millions de F CFA contre 3 120 millions de F CFA au 31 décembre 2013 soit une hausse de 9,1 % sur une année glissante.



L'Agence Kalley à Niamey.
The Kalley Branch in Niamey.

Les dotations aux amortissements sur immobilisations connaissent une progression de l'ordre de 18,6 % pour un montant de 802 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 676 millions de F CFA au 31 décembre 2013.

Les dotations aux provisions sur créances douteuses ont atteint 1 173 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 565 millions de F CFA au 31 décembre 2013, soit une hausse significative de 107,7 %.

Le Coefficient d'Exploitation : avec la progression soutenue du PNB (21,9 %) couplée de la maîtrise des frais généraux, le coefficient d'exploitation s'est inscrit dans une orientation favorable avec 47,39 % au 31 décembre 2014 contre 52,27 % l'année précédente.

Le résultat avant impôts s'est apprécié de 28,8 % en s'établissant à 6 590 millions de F CFA au 31 décembre 2014 contre 5 117 millions de F CFA un an auparavant.

Bénéfice net + 31,9 %

Le bénéfice net réalisé ressort avec un montant de 5 096 millions de F CFA au 31 décembre 2014, en progression de 31,9 % par rapport à celui réalisé un an auparavant qui était de l'ordre de 3 865 millions de F CFA.

Ce bénéfice est obtenu après :

- la prise en compte des produits exceptionnels et sur exercices antérieurs pour un montant total de 79 millions de F CFA et la déduction de 155 millions de F CFA de charges exceptionnelles et sur exercices antérieurs ;
- le paiement d'un impôt sur les bénéfices de 1 494 millions de F CFA cette année, contre 1 252 millions de F CFA l'année dernière.

Au vu de ce bénéfice et du report à nouveau antérieur, le Conseil d'Administration propose, après constitution de la réserve légale de 15 % du bénéfice annuel réalisé, soit 764 432 119 F CFA, la répartition suivante:

		En F CFA
Résultat 2014	5 096 214 126	
Report à Nouveau antérieur	0	
Réserves légales		764 432 119
Dividende		3 567 349 000
Réserves facultatives		764 433 007
MONTANT TOTAL	5 096 214 126	5 096 214 126

Rapports complémentaires du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes à l'Assemblée Générale, sur l'augmentation de capital par incorporation de primes d'émission d'un milliard de F CFA décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 avril 2014

Suivant la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 avril 2014, BOA au Niger a effectué une augmentation de capital par incorporation de primes d'émission d'un milliard (1 000 000 000) de F CFA.

Les objectifs et les motivations de cette augmentation ont été largement commentés lors de ladite Assemblée Générale Extraordinaire.

En justification de cette augmentation de capital les documents suivants sont produits :

- avis publiés par la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ;
- attestation des Commissaires aux Comptes (CAC) ;
- déclaration Notariée de Modification des Statuts (DNMS).

À l'issue de cette opération, le capital de BOA au Niger est ainsi porté à neuf milliards cinq cent millions (9 500 000 000) de F CFA. ■

Report by the Board of Directors

to the Annual General Meeting held on 14 April 2015*

Economic & financial trends during fiscal year 2014

With a GDP growth rate peaking at around 3.5% in 2014, global economic activity is still suffering from the slowdown in Chinese growth and the sluggishness of the Euro zone, despite a downward trend in unemployment and controlled inflation.

In the United States: the upturn is continuing with a GDP growth rate of 2.3% in 2014. Indicators are promising overall. Wage inflation remains contained. Job creation is dynamic.

In the Euro zone: economic growth in 2014 remains weak, fragile and uneven (0.7%); the economic outlook is gloomy and private investment continues to fall. However, the current weakening of the euro against the dollar will tend to support European exports and could give a little boost to European activity as the fall in oil prices (-37% since June 2014) constrains inflation and remains a positive factor for European businesses and households.

Chinese growth should reach 7.5% in 2014. To stimulate domestic demand and support growth, the Central Bank lowered its key rates for the first time in over two years.

In Africa: economic trends were favourable with an annual growth rate oscillating between 4.8% and 5.1%, despite the serious consequences of the Ebola outbreak, a hardening of the Islamist threat and the fall in oil prices.



L'Agence Boukoki à Niamey.
The Boukoki Branch in Niamey.

* Excluding slight variations in the text, with no impact on key information.

In the WAEMU: despite the fragility of the recovery internationally, the West African Economic and Monetary Union generally performed well in 2014, with an economic growth rate of 6.9% vs. 6.4% in 2013 thanks to the renewed dynamism of the agricultural and industrial sectors as well as the performance of the construction and public works sector. Growth is forecast at 10% in Côte d'Ivoire, 7% in Niger, 6.7% in Burkina Faso, 6.5% in Benin and Mali, 6% in Togo, 4.9% in Senegal and 3.5% in Guinea-Bissau.

In Niger, despite the combination of negative factors such as the food deficit, delays in the start of major projects and a worsening of the business climate, the Nigerian economy has experienced strong growth in 2014, with a real GDP growth rate estimated at around 7% vs. 4.11% in 2013.

At the same time, thanks to oil revenues and efforts to mobilise resources, the Niger government has been able to contain inflation well below the projected rate of 3%. Total internal revenues were estimated at over CFAF 636 billion.

This year, two important agreements were signed: the new strategic agreement with AREVA, exploiting uranium deposits in the north of the country and helping increase the value produced from these deposits, in particular through increased tax revenues and knock-on effects.

The second, the signature of the fourth and fifth reviews of the programme supported by the Extended Credit Facility (ECF) through a disbursement of about USD 16.52 million.

To diversify and intensify production, the government has granted several exploration permits for uranium, oil, gold, coal and iron.

2014 also saw construction works begin on the Keita cement plant, the new Malbaza cement plant, and the Place des Martyrs interchange.

Regrettably, however, the business climate has worsened. In 2015, the government promises to accelerate the implementation of the overall plan to improve the business climate.

For 2015, the Niamey government intends to pursue reform more vigorously in order to increase the resilience of the economy, strengthen fiscal sustainability and promote inclusive growth. It will carry out reforms in the customs administration and reduce tax exemptions, as well as developing a medium-term debt strategy including the adoption of prudent debt plans to ensure the viability of debt.

With the continuation of major road infrastructure works, including bridges and interchanges and the pipeline works, starting in 2015, to export crude through Chad and Cameroon, the Government hopes to increase production of crude by at least four times from 2016 and, with the exploitation of 59 new oilfields in the same block, from which Niger expects about a billion barrels, between 60,000 to 80,000 barrels of crude will be sent daily via the Niger-Chad-Cameroon pipeline that is currently under construction.

Regarding our sector of activity, the banking system, which is the financial sector's most important component and on which Niger's development is based, is characterised by having an under-developed network, with just 11 banks, i.e., just one branch on average for almost 112,000 inhabitants.



L'intérieur de l'Agence régionale de Doutchi.
Inside the Doutchi regional Branch.

At less than 5% as of the end of December 2014, Niger's bank penetration rate is one of the region's lowest.

It is against this backdrop that BOA in Niger has stuck to its strategy of sustained and balanced growth and development via its policy of creating customer loyalty and building up the customer relationship, which has had positive results, in accordance with both its strategy and its business model.

The economic and financial activity of BANK OF AFRICA in Niger registered a positive performance overall in 2014 with most of its fundamentals showing sustained and steady growth, corroborating its strategy of balanced growth and development.

Financial statements and balance sheet analysis for fiscal year 2014

Total assets surged by 20.9% to CFAF 233,126 million at 31 December 2014 vs. CFAF 192,791 million at 31 December 2013.

Customer deposits rose by 4.2% to CFAF 125,125 million at 31 December 2014 vs. CFAF 120,130 million one year previously.

Deposits in ordinary customer accounts totalled CFAF 80,231 million at 31 December 2014 vs. CFAF 81,302 million, a 1.3% decrease from one year earlier.

Term deposits declined by 2.5% to CFAF 15,289 million at 31 December 2014 vs. CFAF 15,676 million at the same date of the previous year.

Savings deposits showed an annual rise of 27.9% to CFAF 26,413 million at 31 December 2014 vs. CFAF 20,660 million one year earlier. This increase was driven by the Bank's development initiatives in 2014 and by the Group's various marketing campaigns.

The number of open active accounts increased by 29.3%, or by 30,751 accounts net to 135,595 active accounts.

Interbank debt surged by 91.9% (driven mainly by CBWAS refinancing of CFAF 45,000 million) to CFAF 75,097 million at 31 December 2014, up from CFAF 39,131 million at 31 December 2013.

Debt securities, declined 42.9% at 31 December 2014 to CFAF 1,200 million vs. CFAF 2,100 million at 31 December 2013. This variation was due to the repayment of two bond holdings amounting to CFAF 900 million.

Other liabilities fell by 63.8%, from CFAF 5,030 million at 31 December 2013 to CFAF 1,822 million at 31 December 2014 following a positive offsetting balance which fell from CFAF 2,870 million at 31 December 2013 to CFAF 233 million at 31 December 2014.

Suspense and other accounts increased by 28.5% between 31 December 2013 and 31 December 2014, i.e., from CFAF 2,487 million to CFAF 3,195 million.

Provisions for risks and contingencies totalled CFAF 1,470 million at 31 December 2014 vs. CFAF 916 million at 31 December 2013, a 60.5% increase due mainly to provisions set aside in 2014 in the amount of CFAF 588 million to fund pension liabilities, which rose from CFAF 632 million at 31 December 2013 to CFAF 1,190 million at 31 December 2014.

Funds for General Banking Risks (FGBR) fell by 7.6%, from CFAF 1,604 million to CFAF 1,482 million between the two fiscal years. This decrease in FGBR is the result of its recent assessment by the auditors which excludes risks on subsidiaries of international groups.

Subordinated loans of CFAF 91 million at 31 December 2013 were fully amortised in 2014.

Shareholders' equity, following the incorporation of share premiums of CFAF 1 billion during fiscal year 2013, expanded from CFAF 8,500 million at 31 December 2013 to CFAF 9,500 million at 31 December 2014.

Share premiums came to CFAF 3,694.5 million at 31 December 2014 vs. CFAF 4,694.5 million one year earlier, as a result of the incorporation of CFAF 1 billion as shareholders' equity.

Reserves before allocation of the 2014 profit came to CFAF 5,401.2 million at 31 December 2014 vs. CFAF 4,241.9 million at 31 December 2013, a CFAF 1,159 million increase for reserves under the allocation of 2013 earnings on the decision of the Ordinary General Meeting held on 9 April 2014.

Customer loans rose sharply by 21% year-on-year with CFAF 195,157 million at 31 December 2014 vs. CFAF 161,248 million one year earlier.

Loans and advances rose by 17.6% totalling CFAF 141,873 million at 31 December 2014 vs. CFAF 120,596 million one year earlier.

Short-term loans rose 40.8% year-on-year to CFAF 40,779 million at 31 December 2014 vs CFAF 28,963 million one year earlier. This increase was mainly due to the 48.8% growth in overdrafts to CFAF 29,245 million at 31 December 2014 vs. CFAF 19,659 million one year earlier.

Medium-term loans expanded by 9.5%, coming in at a total of CFAF 95,446 million against CFAF 87,155 million at 31 December 2013.

This growth in medium-term loans was driven by the development of loans to retail customers as well as in mid-term loans to companies, thanks to the positive results of marketing initiatives carried out over the fiscal year. While loans to retail customers increased by 22.9% to CFAF 32,513 million vs. CFAF 26,659 million a year earlier, loans to businesses recorded annual growth of 3.6%.

Long-term loans continued to expand under the impact of the "Prêt Ma Maison" (home-buying loans) and "Prêts aux Employés" (employee loans), recording a 26.1% increase from CFAF 4,478 million at the end of December 2013 to CFAF 5,648 million at 31 December 2014.

Off-balance sheet commitments to customers excluding credit establishments surged by about 31.1% to CFAF 53,284 at 31 December 2014 million from CFAF 40,652 million at 31 December 2013.

This progression was due to efforts made in the period under review to expand off-balance sheet commitments, including endorsements, bills and other guarantees, which rose strongly by 28.8% year-on-year (+CFAF 11,108 million), culminating at CFAF 49,689 million at 31 December 2014 vs. CFAF 38,581 million at the same date of the previous year.

Securities surged by 124.4% to CFAF 50,670 million at 31 December 2014 vs. CFAF 22,576 million at the end of the previous year. This increase is explained by the application of a strategy for streamlining cash management, with the main objective of generating profitability in order to rapidly offset the deficit on customer loans.

Financial investments remained stable at CFAF 1,289 million at 31 December 2014.

Net intangible assets grew by 10.6% from CFAF 324 million at 31 December 2013 to CFAF 358 million at 31 December 2014.

Net intangible assets also grew by 13.9% to CFAF 6,057 million at 31 December 2014 vs. CFAF 5,316 million one year earlier. This item includes physical investments carried out during the review period and property acquired that had been offered as collateral for loans by a doubtful customer totalling CFAF 525 million.

Operating income rose sharply by about 13.7% to CFAF 19,948 million at 31 December 2014 vs. CFAF 17,534 a year earlier. This trend reflects the efforts made during the review period to expand lending and commission-generating transactions.

Net Banking Income (NBI) rose by 21.9% to CFAF 14,347 million at 31 December 2014 vs. CFAF 11,766 million at 31 December 2013. This trend also reflects a healthier structuring of the NBI, which was driven both by a 21.8% growth in the Net Banking Margin (NBM) and a 21.3% increase in commissions and miscellaneous fees.

Gross Operating Income (GOI) followed a similar trend, rising by 34.2% to CFAF 7,548 million at 31 December 2014 vs. CFAF 5,616 million a year earlier.

Banking expenses totalled CFAF 5,601 million at 31 December 2014 vs. CFAF 5,769 million one year earlier, a 2.9% decline.

General operating overheads rose by 9.6% during fiscal 2014, from CFAF 5,474 million at 31 December 2013 to CFAF 5,997 million at 31 December 2014. Within general operating overheads, personnel expenses increased by 10.2% to CFAF 2,592 million at 31 December 2014 vs. CFAF 2,353 million at 31 December 2013; other overheads increased by 9.1% year-on-year to CFAF 3,405 million at 31 December 2014, vs. CFAF 3,120 million at 31 December 2013.

Amortisation and depreciation rose by around 18.6% to CFAF 802 million at 31 December 2014 vs. CFAF 676 million at 31 December 2013.

Provisions on doubtful loans rose significantly by 107.7% to CFAF 1,173 million at 31 December 2014 vs. CFAF 565 million at 31 December 2013.

The cost-income ratio improved appreciably to 47.39% in 2014 vs. 52.27% in 2013, thanks to the sustained growth in NBI (21.9%) coupled with tight control of overheads.

Pre-tax income rose sharply by 28.8% to CFAF 6,590 million at 31 December 2014 vs. CFAF 5,117 million a year earlier.

Net profit came to CFAF 5,096 million at 31 December 2014, up 31.9% from the CFAF 3,865 million figure of one year earlier.

This figure was obtained after:

- taking into account exceptional income and income from previous years for a total of CFAF 79 million and deducting CFAF 155 million in exceptional expenses and expenses from previous years;
- paying CFAF 1,494 million in corporate income tax this year, vs. CFAF 1,252 million the previous year.

Based on this net income figure and previous retained earnings, the Board of Directors proposes the following allocation, after setting aside the legal reserve of 15% of full-year net income, i.e., CFAF 764,432,119:

	In CFAF	
2014 profit	5,096,214,126	
Earnings retained from previous years	0	
Legal reserves		764,432,119
Dividends		3,567,349,000
Optional reserves		764,433,007
TOTAL	5,096,214,126	5,096,214,126

Additional reports by the Board of Directors and the Statutory Auditors to the Annual General Meeting on the capital increase by incorporation of share premiums of CFAF one billion by decision of the Extraordinary General Meeting of 9 April 2014

Following the decision of the Extraordinary General Meeting of 9 April 2014, BOA in Niger increased its capital by incorporation of share premiums of CFAF one billion (1,000,000,000).

The goals and reasons for this capital increase were amply discussed at the said Extraordinary General Meeting.

The following documents have been produced in respect of this capital increase:

- Notices published by the Regional Securities Market (BRVM);
- Attestation by the Statutory Auditors;
- Notarised Declaration of the Modification of the Bylaws.

Following this operation, the BOA in Niger's capital was increased to CFAF nine billion five hundred million (9 500 000 000). ■

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de BANK OF AFRICA – NIGER, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications des obligations légales et réglementaires.

1. Opinion sur les comptes annuels

Responsabilité de la Direction relative aux états financiers

La Direction Générale est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels conformément au Plan Comptable Bancaire de l'UEMOA (PCB), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalie significative, que celle-ci résulte de fraudes ou d'erreurs.

Ainsi, les états financiers de l'exercice 2014 soumis à notre audit ont été établis par la Direction de BOA-NIGER et arrêtés par le Conseil d'Administration le 9 février 2015.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les comptes annuels, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'Auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'Auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

À notre avis, les états financiers du présent rapport sont, au regard des règles et principes comptables des banques et établissements financiers de l'UEMOA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant : au titre de l'arrêté des comptes 2014, la Banque a exclu les engagements et les garanties reçues pour trois clients, filiales de grands Groupes internationaux (ORANGE, CELTEL et TOTAL) pour un montant de 39 908 millions de F CFA dans la détermination des provisions au titre des Fonds pour Risques Bancaires Généraux.

Ce changement dans les modalités d'application des règles a eu pour impact une reprise des provisions pour Fonds pour Risques Bancaires Généraux d'un montant de 122 millions de F CFA. Si les anciennes modalités d'application des règles avaient été maintenues sur l'exercice 2014, une dotation aux provisions pour 582 millions de F CFA aurait été nécessaire, soit une amélioration du résultat net de l'exercice de 704 millions de F CFA.

Une enquête administrative à soubassement fiscal et un contrôle fiscal sont intervenus au cours de l'exercice 2009. L'enquête administrative, portant sur les exercices 2001 à 2006, faisait ressortir dans son projet de rapport une notification de 1 111 millions de F CFA. La réponse adressée par la Banque le 6 juillet 2009 est restée sans suite. Le contrôle fiscal qui visait les exercices 2006 à 2008, a conduit à une notification définitive de redressement de 993 millions de F CFA incluant des pénalités. Dans sa réponse en date du 15 janvier 2010, la Banque a reconnu le montant de 90 millions de F CFA. Le montant reconnu au titre du contrôle fiscal a fait l'objet de règlement au cours de l'exercice 2010. Une caution d'un montant de 232 millions de F CFA a été constituée par la Banque au cours du premier semestre 2010 et une provision pour risque a été comptabilisée à hauteur de 270 millions de F CFA au 31 décembre 2010. La réponse reçue par la Banque en date du 23 juillet 2012 fait ressortir un redressement de 927 millions de F CFA au lieu du montant de 993 millions de F CFA ressortant dans la notification définitive, soit un abandon des charges de 66 millions de F CFA. Les échanges avec l'Administration fiscale se poursuivent sur ce dossier de litige fiscal.

2. Vérifications des obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques conformément aux dispositions légales et réglementaires prévues par la loi bancaire et l'Acte Uniforme OHADA sur les Sociétés Commerciales et le GIE.

2.1. Respect de la réglementation bancaire

2.1.1. Dispositif prudentiel

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect du dispositif prudentiel.

Les fonds propres effectifs de la Banque sont déterminés comme suit, en millions de F CFA :

Capitaux propres hors résultat	20 078
Emprunt subordonné	0
15 % du résultat de l'exercice	764
Provisions demandées par la Commission Bancaire non constituées	0
Valeurs immobilisées incorporelles	(358)
Participations dans les banques et établissements financiers	(553)
TOTAL	19 931

Au titre de la réglementation bancaire, la Banque assure la représentation du capital minimum exigé qui est fixé à 5 000 millions de F CFA par le dispositif prudentiel applicable au 31 décembre 2010 avec des fonds propres effectifs de 19 931 millions de F CFA au 31 décembre 2014.

Nous avons relevé que la Banque ne respecte pas le ratio prudentiel relatif au coefficient de liquidité avec un niveau de 65,24 % pour un minimum de 75 %.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la Banque des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 2014.

2.1.2. Respect des instructions de la Banque Centrale (BCEAO)

Au 31 décembre 2014, la Banque détient des participations de 34 % et 22 % respectivement dans le capital d'ACEP Niger et de SOPARFI. Les sociétés ACEP Niger et SOPARFI sont des institutions de microfinance. L'Instruction n° 94-12 du 16 août 1994 de la Banque Centrale a prévu à son article 1^{er} que « les banques et les établissements financiers, lorsqu'ils contrôlent de manière exclusive ou conjointe une ou plusieurs autres entreprises ou exercent une influence notable sur celles-ci, sont tenus d'établir et de publier des comptes consolidés en conformité avec les dispositions fixées par la présente instruction ».

En conséquence, BOA-NIGER, société cotée, est tenue d'élaborer une sous-consolidation des comptes au 31 décembre 2014. Nous n'avons pas disposé desdits comptes consolidés. Toutefois, la Banque a décidé de céder une partie de ses actions pour ramener le pourcentage de détention des actions de ces sociétés à 20 % ou moins.

2.1.3. Réglementation des prêts aux principaux actionnaires, aux Dirigeants, au Personnel et aux Commissaires aux Comptes

Nous avons vérifié que les concours aux personnes visées à l'article 45 alinéa 3 de la loi bancaire n° 2008-33 du 3 juillet 2008 ont fait l'objet d'approbation par l'instance de décision appropriée.

En vertu de l'article 45, alinéa 3 de la loi bancaire n° 2008-33 du 3 juillet 2008, nous vous informons que les engagements directs et par signature des Administrateurs, des Commissaires aux Comptes et du Personnel s'élèvent à 2 297 millions de F CFA au 31 décembre 2014 et sont formés comme suit, en millions de F CFA :

Membres du Conseil d'Administration	0
Personnel	2 297
Commissaires aux Comptes	0
TOTAL	2 297

Ces concours sont constitués de crédits directs et portent le ratio d'endettement des personnes visées à l'article 45 à 11,52 % pour une norme fixée à un maximum de 20 % des fonds propres effectifs.

2.2. Vérifications des obligations légales

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications des obligations légales prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers de synthèse des informations données dans le Rapport de Gestion du Président du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers de synthèse.

Par ailleurs, en application de l'article 716 de l'Acte Uniforme de l'OHADA sur le Droit des Sociétés Commerciales et du GIE, nous vous signalons que nous n'avons relevé aucune irrégularité ni aucune inexactitude au cours de nos travaux.

Les Commissaires aux Comptes

Niamey, le 9 février 2015

Pour FCA FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT
Le Gérant : Nouhou TARI

Gérant – Associé
Expert – Comptable Diplômé
Inscrit auprès de l'Ordre ONECCA Niger

Pour GUILBERT et ASSOCIÉS
Le Gérant : Mamane KOUROUKOUTOU

Gérant – Associé
Expert – Comptable
Expert Agréé auprès de la Cour d'Appel de Niamey

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2014

Sur les conventions visées aux articles 438 et 447 de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés et du GIE de l'OHADA du 17 avril 1997 et sur l'article 45 de la nouvelle loi bancaire n° 2008-33 du 3 juillet 2008 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

1. Au titre des articles 440 et 442 de l'Acte Uniforme de l'OHADA

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de BANK OF AFRICA – NIGER, nous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées aux articles 438 et 447 de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés et du GIE de l'OHADA du 17 avril 1997.

En application des articles 440 et 442 du même Acte Uniforme, nous portons à votre connaissance les conventions visées aux articles cités au paragraphe précédent.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés et du GIE de l'OHADA, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1.1. Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire

En application de l'article 440 cité ci-dessus, nous avons été avisés des conventions ci-après qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

1.1.1. Avec la société BOA SERVICES

Administrateur concerné : Mohamed BENNANI, Administrateur commun de BOA-NIGER et BOA SERVICES.

Modalités : convention d'assistance technique conclue entre BOA SERVICES et BOA-NIGER approuvée par le Conseil d'Administration lors de la réunion du 12 juin 2014 en remplacement de celle conclue avec AFH-SERVICES depuis 2004 (point 1.2.1). Elle porte sur :

- un appui technique, logistique et relationnel apporté par BOA SERVICES et ses Dirigeants à la Direction Générale de BOA-NIGER ;
- une assistance technique sous la forme de mise à disposition d'Experts et de Consultants, de la fourniture de divers services, produits ou programmes.

La convention comporte les rémunérations suivantes :

- une rémunération fixe mensuelle de 15 000 euros équivalent à 9 839 355 F CFA ;
- une rémunération pour les interventions spécifiques.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, les charges comptabilisées nettes d'impôt s'élèvent à 170 millions de F CFA.

1.1.2. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoît MAFFON, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en décembre 2014 pour un montant de 3 000 millions de F CFA au taux de 5,85 % l'an pour une durée de 3 mois. L'encours au 31 décembre 2014 s'élève à 3 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 14 millions de F CFA.

1.1.3. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mohamed BENNANI et Mamadou KA, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de BOA-SÉNÉGAL conclue en juillet 2014 pour un montant de 1 500 millions de F CFA pour une durée de 4 ans au taux de 7,25 % l'an (dont 1 % pour la rémunération du risque en HB). L'encours au 31 décembre 2014 est de 1 359 millions de F CFA.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2014 s'élèvent à 38 millions de F CFA.

1.1.4. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA, Mohamed BENNANI et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de BOA-BURKINA FASO conclue en décembre 2014 pour un montant de 2 000 millions de F CFA pour une durée de 1 mois au taux de 5 % l'an. L'encours au 31 décembre 2014 est de 2 000 millions de F CFA.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2014 s'élèvent à 23 millions de F CFA.

1.2. Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire

1.2.1. Avec la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING-SERVICES S.A. (AFH-SERVICES)

Administrateur concerné : Mohamed BENNANI, Administrateur commun de BOA-NIGER et AFH-SERVICES.

Modalités : convention d'assistance technique conclue entre AFH-SERVICES et BOA-NIGER approuvée par le Conseil d'Administration lors de la réunion du 23 mai 1994 qui s'est poursuivie jusqu'au 30 juin 2004, date à partir de laquelle une nouvelle convention en date du 27 septembre 2004 a été conclue et qui porte sur :

- un appui technique, logistique et relationnel apporté par AFH-SERVICES et ses Dirigeants à la Direction Générale de BOA-NIGER;
- une assistance technique sous la forme de mise à disposition d'Experts et de Consultants, de la fourniture de divers services, produits ou programmes.

La convention comporte les rémunérations suivantes :

- une rémunération fixe mensuelle de 15 000 euros équivalent à 9 839 355 de F CFA, une rémunération pour les interventions spécifiques ;
- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, les charges comptabilisées nettes d'impôt s'élèvent à 585 millions de F CFA.

Cette convention a été remplacée par celle conclue avec BOA SERVICES (domicilié à Dakar) à partir du 3^e trimestre 2014.

1.2.2. Avec SCI OLYMPE

Administrateur concerné : Mohamed BENNANI, Administrateur commun de BOA-NIGER et SCI OLYMPE.

Modalités : convention d'apport de fonds en compte courant dans le cadre du financement de la construction du Siège social de SCI OLYMPE à Abidjan - Plateau.

Le montant mis à la disposition de la société SCI OLYMPE par BOA-NIGER s'élève à 134 millions de F CFA au 31 décembre 2014.

La rémunération prévue au titre de cette convention est de 5 % l'an. Au titre de l'exercice 2014, la rémunération perçue est de 0 F CFA.

1.2.3. Avec BANK OF AFRICA – BÉNIN

1.2.3.1. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Benoît MAFFON, Mohamed BENNANI et Georges ABALLO, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en octobre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 7 ans et aux taux respectifs de 7 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 132 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 17 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 4 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.3.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Benoît MAFFON, Mohamed BENNANI et Georges ABALLO, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en juillet 2008 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 190 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 17 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 9 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.3.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Benoît MAFFON, Mohamed BENNANI et Georges ABALLO, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en février 2009 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 530 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, s'élève à 48 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 10 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.3.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Benoît MAFFON, Mohamed BENNANI et Georges ABALLO, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en décembre 2010 pour un montant de 5 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 1 683 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, s'élève à 148 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 32 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.3.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Benoît MAFFON, Mohamed BENNANI et Georges ABALLO, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en juillet 2011 pour un montant de 3 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,75 % et 1,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 3 500 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, s'élève à 236 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 61 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.3.6. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Benoît MAFFON, Mohamed BENNANI et Georges ABALLO, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en avril 2013 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 5 ans et aux taux respectifs de 6 % et 1,25 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 2 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, s'élève à 120 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 25 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.4. Avec BANK OF AFRICA – MALI

1.2.4.1. Convention d'emprunt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en octobre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 7 ans et aux taux respectifs de 7 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 5 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 1 million de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.4.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en juillet 2007 pour un montant de 1 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 4 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 2 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.4.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en mars 2009 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun

pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 1 060 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 96 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 21 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.4.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en décembre 2010 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Ce montant a été porté à 2 000 millions de F CFA en décembre 2010. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 673 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 59 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 13 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.4.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en décembre 2011 pour un montant de 700 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,75 % et 1,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 700 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 47 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 12 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.4.6. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en avril 2013 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 5 ans et aux taux respectifs de 6 % et 1,25 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 1 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, s'élève à 60 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 13 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.4.7. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-MALI conclue en novembre 2010 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6 % et 1,9 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 10 millions de F CFA.

1.2.5. Avec BANK OF AFRICA – CÔTE D'IVOIRE

1.2.5.1. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoît MAFFON, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en février 2008 pour un montant de 1 500 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 4 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 2 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.5.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoît MAFFON, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en octobre 2007 pour un montant de 500 millions de F CFA pour une durée de 7 ans et aux taux respectifs de 7 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 2 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 1 million de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.5.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoît MAFFON, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en novembre 2008 pour un montant de 1 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,50 %. Le montant a été porté à 3 000 millions de F CFA le 20 mars 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 1 590 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 144 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 31 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.5.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoît MAFFON, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en décembre 2010 pour un montant de 2 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 673 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 59 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 13 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.5.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoît MAFFON, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de BOA-NIGER conclue en juillet 2011 pour un montant de 2 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,75 % et 1,75 %. L'encours au 31 décembre 2014 s'élève à 2 000 millions F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 135 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 35 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.5.6. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoît MAFFON, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de BOA-NIGER conclue en avril 2013 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 5 ans et aux taux respectifs de 6 % et 1,25 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 1 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 60 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 13 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.5.7. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoît MAFFON, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en mai 2008 pour un montant de 1 000 millions de F CFA aux taux respectifs de 7 % et 1,50 % l'an pour une durée de 5 ans. L'encours au 31 décembre 2014 s'élève à 541 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 41 millions de F CFA.

1.2.5.8. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoît MAFFON, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en juin 2012 pour un montant de 1 000 millions de F CFA au taux de 7,983 % l'an. L'encours au 31 décembre 2014 s'élève à 1 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 87 millions de F CFA.

1.2.5.9. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoît MAFFON, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en novembre 2011 pour un montant de 1 400 millions de F CFA au taux de 6,50 % l'an pour une durée de 5 ans. L'encours au 31 décembre 2014 s'élève à 961 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 72 millions de F CFA.

1.2.6. Avec BANK OF AFRICA – SÉNÉGAL

1.2.6.1. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mohamed BENNANI et Mamadou KA, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en juillet 2008 pour un montant de 1 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 3 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 2 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.6.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mohamed BENNANI et Mamadou KA, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en novembre 2008 pour un montant de 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Le montant a été porté à 1 000 millions de F CFA le 5 février 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 530 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 48 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 10 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.6.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mohamed BENNANI et Mamadou KA, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en octobre 2010 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Ce montant a été porté à 1 500 millions de F CFA en décembre 2010. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 505 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 44 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 10 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.6.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mohamed BENNANI et Mamadou KA, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en juillet 2011 pour un montant de 1 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,75 % et 1,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 1 500 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 101 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 26 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.6.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mohamed BENNANI et Mamadou KA, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en avril 2013 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 5 ans et aux taux respectifs de 6 % et 1,25 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 1 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 60 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 13 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.6.6. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mohamed BENNANI et Mamadou KA, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de BOA-SÉNÉGAL conclue en mai 2006 pour un montant de 500 millions de F CFA pour une durée de 4 ans au taux de 7,75 % l'an. L'encours de 151 millions de F CFA a été déclassé en CDL et provisionné d'égal montant.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 0 F CFA.

1.2.6.7. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mohamed BENNANI et Mamadou KA, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de BOA-SÉNÉGAL conclue en juin 2012 pour un montant de 2 000 millions de F CFA pour une durée de 7 ans au taux de 8,5 % l'an. L'encours au 31 décembre 2014 est de 2 000 millions de F CFA.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2014 s'élèvent à 154 millions de F CFA.

1.2.7. Avec BANK OF AFRICA – BURKINA FASO

1.2.7.1. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA, Mohamed BENNANI et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en juillet 2007 pour respectivement 2 500 millions de F CFA et 2 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 7 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et à 4 millions de F CFA au titre de la garantie.

1.2.7.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA, Mohamed BENNANI et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en octobre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 7 ans et aux taux respectifs de 7 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 5 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 1 million de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.7.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA, Mohamed BENNANI et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en novembre 2008 pour un montant de 1 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Le montant a été porté à 2 000 millions de F CFA en mars 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 1 060 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 96 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 21 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.7.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA, Mohamed BENNANI et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en octobre 2010 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Le montant a été porté à 3 000 millions de F CFA en décembre 2010. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 1 010 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 89 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 19 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.7.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA, Mohamed BENNANI et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de BOA-NIGER conclue en juillet 2011 pour un montant de 3 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,75 % et 1,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 3 500 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 236 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 61 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.7.6. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA, Mohamed BENNANI et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de BOA-NIGER conclue en avril 2013 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 5 ans et aux taux respectifs de 6 % et 1,25 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2014 est de 1 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 60 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 13 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

1.2.7.7. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA, Mohamed BENNANI et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de BOA-BURKINA FASO conclue en janvier 2011 pour un montant de 300 millions de F CFA pour une durée de 10 ans au taux de 8 % l'an. Le montant a été porté à 1 000 millions de F CFA en juillet 2011. L'encours au 31 décembre 2014 est nul.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2014 s'élèvent à 0 F CFA.

1.2.7.8. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA, Mohamed BENNANI et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de BOA-NIGER et BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de BOA-BURKINA FASO conclue en novembre 2013 pour un montant de 500 millions de F CFA au taux de 6,50 % l'an. L'encours au 31 décembre 2014 est nul.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2014 s'élèvent à 10 millions de F CFA.

1.2.8. Avec BOA GROUP S.A. (Holding)

1.2.8.1. Convention de prêt convertible subordonné

Administrateur concerné : Mohamed BENNANI, Administrateur commun de BOA GROUP S.A. et BOA-NIGER.

Nature, objet et modalités : convention de prêt convertible subordonné conclue le 30 septembre 2008 en faveur de BOA-NIGER pour un montant de 1 000 millions de F CFA au taux d'intérêt fixe annuel de 5,9 % et un taux d'intérêt variable en cas de distributions de dividendes. La durée du prêt est de cinq ans six mois. L'encours du prêt est nul au 31 décembre 2014.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élève à 5 millions de F CFA.

2. Au titre de l'article 432 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE

En application de l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE, nous vous informons que la Société a remboursé à certains Administrateurs des frais de voyage, de déplacements et des dépenses engagées dans l'intérêt de la Société. Le montant des frais de voyage et de déplacements engagés au cours de l'exercice s'élève à 23 millions de F CFA.

3. Au titre de l'article 45 de la loi n° 2008-33 du 3 juillet 2008

En application de l'article 45 de loi bancaire, nous signalons que la Banque a octroyé des crédits à certaines personnes qui participent à sa Direction, Administration, Gérance, contrôle ou fonctionnement pour un montant global ne dépassant pas 20 % de ses fonds propres effectifs.

3.1. Concours consentis aux Dirigeants au cours de l'exercice 2014

Nature et objet des concours : crédits court, moyen et long termes accordés au personnel dirigeant.

Montant des concours et modalités essentielles : le montant brut des crédits en cours s'élève à 131 millions de F CFA. Ces crédits sont octroyés aux taux de 0 % pour les crédits à la consommation de moins de 5 millions de F CFA, 2 % au-delà de ce seuil et 3 % pour les crédits immobiliers.

Solde de l'encours à la fin de l'exercice 2014 : l'encours des crédits au 31 décembre 2014 s'élève à 107 millions de F CFA.

3.2. Concours consentis aux Dirigeants au cours des exercices précédents

Nature et objet des concours : crédits court, moyen et long termes accordés au personnel dirigeant.

Montant des concours et modalités essentielles : le montant brut des crédits en cours s'élève à 1 177 millions de F CFA. Ces crédits sont octroyés aux taux de 0 % pour les crédits à la consommation de moins de 5 millions de F CFA, 2 % au-delà de ce seuil et 3 % pour les crédits immobiliers.

Solde de l'encours à la fin de l'exercice 2014 : l'encours des crédits au 31 décembre 2014 s'élève à 843 millions de F CFA

Les Commissaires aux Comptes

Niamey, le 9 février 2015

Pour FCA FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT
Le Gérant : Nouhou TARI

Gérant – Associé
Expert – Comptable Diplômé
Inscrit auprès de l'Ordre ONECCA Niger

Pour GUILBERT et ASSOCIÉS
Le Gérant : Mamane KOUROUKOUTOU

Gérant – Associé
Expert – Comptable
Expert Agréé auprès de la Cour d'Appel de Niamey

Bilan - Compte de résultat - Résolutions

Balance sheet - Income Statement - Resolutions

TOTAL BILAN	233 126 138 696
TOTAL ASSETS	F CFA/CF AF
TOTAL PRODUITS/CHARGES	20 149 759 764
TOTAL INCOME/EXPENSES	F CFA/CF AF
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	5 096 214 126
NET INCOME FOR THE YEAR	F CFA/CF AF

Bilan comparé des deux derniers exercices (en F CFA)

Actif / Assets	2013*	2014*
CAISSE / CASH	4 835 672 557	7 741 710 045
CRÉANCES INTERBANCAIRES / INTERBANK LOANS	33 333 259 692	20 675 327 814
• À VUE / DEMAND DEPOSITS	21 074 490 499	7 012 509 889
• BANQUE CENTRALE / CENTRAL BANK	15 342 846 351	5 606 715 102
• TRÉSOR PUBLIC, CCP / TREASURY, POST OFFICE BANK		
• AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / OTHER CREDIT INSTITUTIONS	5 731 644 148	1 405 794 787
• À TERME / TERM DEPOSITS	12 258 769 193	13 662 817 925
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE / CUSTOMER LOANS	120 596 433 149	141 873 177 970
• PORTEFEUILLE D'EFFETS COMMERCIAUX / PORTFOLIO OF DISCOUNTED BILLS	1 487 069 270	1 687 454 647
• CRÉDITS DE CAMPAGNE / SEASONAL CREDIT		
• CRÉDITS ORDINAIRES / ORDINARY CREDIT	1 487 069 270	1 687 454 647
• AUTRES CONCOURS À LA CLIENTÈLE / OTHER CUSTOMER CREDIT FACILITIES	99 450 470 701	110 941 004 729
• CRÉDITS DE CAMPAGNE / SEASONAL CREDIT		
• CRÉDITS ORDINAIRES / ORDINARY CREDIT	99 450 470 701	110 941 004 729
• COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS / OVERDRAFTS	19 658 893 178	29 244 718 594
• AFFACTURAGE / FACTORING		
TITRES DE PLACEMENT / INVESTMENT SECURITIES	22 576 116 666	50 669 794 000
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES / FINANCIAL ASSETS	1 283 379 720	1 288 692 549
CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES / LEASING & SIMILAR OPERATIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES MISES EN EQUIVALENCE / FINANCIAL ASSETS AT EQUITY VALUE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES / INTANGIBLE ASSETS	323 970 581	358 310 560
IMMOBILISATIONS CORPORELLES / FIXED ASSETS	5 315 817 083	6 057 366 063
ACTIONNAIRES & ASSOCIÉS / SHAREHOLDERS & ASSOCIATES		
AUTRES ACTIFS / OTHER ASSETS	4 092 665 622	3 575 174 699
COMPTES D'ORDRE & DIVERS / SUNDRY ACCOUNTS	433 600 924	886 584 996
ÉCARTS D'ACQUISITION / CONSOLIDATED GOODWILL		
TOTAL DE L'ACTIF / TOTAL ASSETS	192 790 915 994	233 126 138 696
Hors Bilan / Off-Balance-Sheet	2013*	2014*
ENGAGEMENTS DONNÉS / COMMITMENTS GIVEN	45 434 129 383	58 066 336 743
• ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT / CREDIT COMMITMENTS	2 070 922 588	3 594 911 224
• EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / TO CREDIT INSTITUTIONS		
• EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE / TO CUSTOMERS	2 070 922 588	3 594 911 224
• ENGAGEMENTS DE GARANTIE / GUARANTEES GIVEN	43 363 206 795	54 471 425 519
• D'ORDRE D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / ON BEHALF OF CREDIT INSTITUTIONS	4 782 563 068	4 782 563 068
• D'ORDRE DE LA CLIENTÈLE / ON BEHALF OF CUSTOMERS	38 580 643 727	49 688 862 451
• ENGAGEMENTS SUR TITRES / COMMITMENTS ON SECURITIES		

Balance sheet for the last two financial years (in CFAF)

Passif / Liabilities	2013*	2014*
DETTES INTERBANCAIRES / INTERBANK LIABILITIES	39 130 842 862	75 096 631 138
• À VUE / DEMAND DEPOSITS	3 374 086 800	1 593 841 243
• TRÉSOR PUBLIC, CCP / TREASURY, POST OFFICE BANK	4 585	4 585
• AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / OTHER CREDIT INSTITUTIONS	3 374 082 215	1 593 836 658
• À TERME / TERM DEPOSITS	35 756 756 062	73 502 789 895
DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE / CUSTOMER DEPOSITS	120 130 430 773	125 124 930 923
• COMPTES D'ÉPARGNE À VUE / SAVINGS DEPOSIT ACCOUNTS	19 763 775 512	25 140 062 975
• COMPTES D'ÉPARGNE À TERME / TIME DEPOSIT ACCOUNTS	896 031 461	1 273 483 133
• BONS DE CAISSE / SHORT-TERM BORROWINGS		
• AUTRES DETTES À VUE / OTHER DEMAND DEPOSITS	82 383 281 841	81 221 934 736
• AUTRES DETTES À TERME / OTHER TIME DEPOSIT ACCOUNTS	17 087 341 959	17 489 450 079
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE / DEBT SECURITIES	2 100 000 000	1 200 000 000
AUTRES PASSIFS / OTHER LIABILITIES	5 029 948 425	1 865 574 915
COMPTES D'ORDRE & DIVERS / SUNDRY ACCOUNTS	2 487 189 965	3 194 825 999
ÉCARTS D'ACQUISITION / CONSOLIDATED GOODWILL		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES / RESERVES FOR CONTINGENCIES & LOSSES	915 757 168	1 470 042 348
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES / STATUTORY PROVISIONS		
FONDS AFFECTÉS / EARMARKED FUNDS		
EMPRUNTS & TITRES SUBORDONNÉS / SUBORDINATED LOANS & SECURITIES	90 909 090	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT / INVESTMENT SUBSIDIES		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX / RESERVES FOR GENERAL BANKING RISKS	1 604 557 798	1 482 189 334
CAPITAL / CAPITAL	8 500 000 000	9 500 000 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL / SHARE PREMIUMS	4 694 500 000	3 694 500 000
RÉSERVES / RESERVES	4 241 997 691	5 401 229 913
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION / REVALUATION DIFFERENCES		
REPORT À NOUVEAU (+/-) / RETAINED EARNINGS (+/-)		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE / NET INCOME	3 864 782 222	5 096 214 126
TOTAL DU PASSIF / TOTAL LIABILITIES	192 790 915 994	233 126 138 696
Hors Bilan / Off-Balance-Sheet	2013*	2014*
ENGAGEMENTS REÇUS / COMMITMENTS RECEIVED	70 171 760 878	72 142 386 502
• ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT / CREDIT COMMITMENTS		
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / RECEIVED FROM CREDIT INSTITUTIONS		
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE / RECEIVED FROM CUSTOMERS		
• ENGAGEMENTS DE GARANTIE / GUARANTEES RECEIVED	70 171 760 878	72 142 386 502
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / RECEIVED FROM CREDIT INSTITUTIONS	29 489 559 340	28 789 559 340
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE / RECEIVED FROM CUSTOMERS	40 682 201 538	43 352 827 162
• ENGAGEMENTS SUR TITRES / COMMITMENTS ON SECURITIES		

* Exercice / Fiscal year

Résultat comparé des deux derniers exercices (en F CFA)

Charges / Expenses	2013*	2014*
INTÉRÊTS & CHARGES ASSIMILÉES / INTEREST & SIMILAR EXPENSES	4 903 142 757	4 835 575 010
• SUR DETTES INTERBANCAIRES / ON INTERBANK LIABILITIES	2 911 397 332	2 918 360 092
• SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE / ON CUSTOMER DEPOSITS	1 756 647 717	1 770 261 048
• SUR DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE / ON DEBT SECURITIES	180 253 254	115 885 842
• SUR COMPTES BLOQUÉS D'ACTIONNAIRES OU D'ASSOCIÉS & SUR EMPRUNT ET TITRES SUBORDONNÉS ÉMIS / ON SHAREHOLDERS' & ASSOCIATES' BLOCKED ACCOUNTS AND ON SUBORDINATED DEBT	54 844 454	31 068 028
• AUTRES INTÉRÊTS & CHARGES ASSIMILÉES / OTHER INTEREST & SIMILAR EXPENSES		
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES / EXPENSES ON LEASING & SIMILAR OPERATIONS		
COMMISSIONS / COMMISSION	19 044 774	68 826 302
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES / EXPENSES ON FINANCIAL OPERATIONS	771 566 514	611 478 713
• CHARGES SUR TITRES DE PLACEMENT / INVESTMENT EXPENSES		
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE CHANGE / FOREIGN EXCHANGE EXPENSES	141 205 420	118 692 965
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE HORS BILAN / OFF-BALANCE-SHEET TRANSACTION EXPENSES	630 361 094	492 785 748
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE SERVICES FINANCIERS / EXPENSES ON FINANCIAL SERVICE OPERATIONS		
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE / OTHER BANK OPERATING EXPENSES	75 105 960	85 064 534
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION / OPERATING OVERHEADS	5 473 563 498	5 996 873 254
• FRAIS DE PERSONNEL / PERSONNEL COSTS	2 353 101 167	2 592 063 016
• AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX / OTHER OVERHEADS	3 120 462 331	3 404 810 238
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS / DEPRECIATION & PROVISIONS ON FIXED ASSETS	676 126 863	802 012 178
SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES & DU HORS BILAN / DEFICIT ON VALUE ADJUSTMENTS TO LOANS & OFF-BALANCE-SHEET ITEMS	258 487 179	1 004 526 657
EXCÉDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX / EXCESS OF PROVISIONING OVER WRITE-BACKS OF GENERAL BANKING RISKS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES / EXCEPTIONAL EXPENSES	147 223 376	8 932 247
PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS / LOSSES FROM PREVIOUS YEARS	256 786 654	146 105 243
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES / CORPORATE INCOME TAX	1 252 180 800	1 494 151 500
BÉNÉFICE / PROFIT	3 864 782 222	5 096 214 126
TOTAL DES CHARGES / TOTAL EXPENSES	17 698 010 597	20 149 759 764

Income Statement for the last two financial years (in CFAF)

Produits / Income	2013*	2014*
INTÉRÊTS & PRODUITS ASSIMILÉS / INTEREST & SIMILAR INCOME	11 718 077 654	12 731 603 347
• SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES / ON INTERBANK LOANS	591 719 029	539 353 999
• SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE / ON CUSTOMER LOANS	11 126 358 625	12 192 249 348
• SUR PRÊTS & TITRES SUBORDONNÉS / ON SUBORDINATED LOANS & SECURITIES		
• SUR TITRES D'INVESTISSEMENT / ON INVESTMENT SECURITIES		
• AUTRES INTÉRÊTS & PRODUITS ASSIMILÉS / OTHER INTEREST & SIMILAR INCOME		
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
<i>/ INCOME FROM LEASING & SIMILAR OPERATIONS</i>		
COMMISSIONS / COMMISSION	1 848 184 469	2 230 855 796
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES / INCOME FROM FINANCIAL TRANSACTIONS	3 186 118 034	4 232 870 238
• PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT / INCOME FROM INVESTMENT SECURITIES	1 413 250 288	2 163 183 640
• DIVIDENDES & PRODUITS ASSIMILÉS / DIVIDENDS & SIMILAR INCOME	448 580 514	530 093 619
• PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CHANGE / INCOME FROM FOREIGN EXCHANGE TRANSACTIONS	1 036 855 481	1 200 386 281
• PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE HORS BILAN / INCOME FROM OFF-BALANCE-SHEET TRANSACTIONS	287 431 751	339 206 698
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE / OTHER INCOME FROM BANKING OPERATIONS	11 129 693	15 567 510
PRODUITS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION / GENERAL OPERATING INCOME	770 860 118	737 376 957
REPRISE D'AMORTISSEMENTS & DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
<i>/ WRITE-BACK OF DEPRECIATION & PROVISIONS ON FIXED ASSETS</i>		
SOLDE EN BÉNÉFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES & DU HORS BILAN		
<i>/ SURPLUS ON VALUE ADJUSTMENTS TO LOANS & OFF-BALANCE-SHEET ITEMS</i>		
EXCÉDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES		
GÉNÉRAUX / EXCESS OF WRITE-BACKS OVER PROVISIONING OF GENERAL BANKING RISKS		122 368 464
PRODUITS EXCEPTIONNELS / EXCEPTIONAL INCOME	4 738 394	7 863 583
PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS / INCOME FROM PREVIOUS YEARS	158 902 235	71 253 869
PERTES / LOSS		
TOTAL DES PRODUITS / TOTAL INCOME	17 698 010 597	20 149 759 764

* Exercice / Fiscal year

Résultat comparé des deux derniers exercices (en F CFA)

Produits & Charges	2013*	2014*
INTÉRÊTS & PRODUITS ASSIMILÉS	11 718 077 654	12 731 603 347
• SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	591 719 029	539 353 999
• SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	11 126 358 625	12 192 249 348
• SUR PRÊTS & TITRES SUBORDONNÉS		
• SUR TITRES D'INVESTISSEMENT		
• AUTRES INTÉRÊTS & PRODUITS ASSIMILÉS		
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
INTÉRÊTS & CHARGES ASSIMILÉES	-4 903 142 757	-4 835 575 010
• SUR DETTES INTERBANCAIRES	-2 911 397 332	-2 918 360 092
• SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	-1 756 647 717	-1 770 261 048
• SUR DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	-180 253 254	-115 885 842
• SUR DETTES SUR EMPRUNTS SUBORDONNÉS	-54 844 454	-31 068 028
• AUTRES INTÉRÊTS & CHARGES ASSIMILÉES		
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
MARGE D'INTÉRÊT	6 814 934 897	7 896 028 337
PRODUITS DE COMMISSIONS	1 848 184 469	2 230 855 796
CHARGES DE COMMISSIONS	-19 044 774	-68 826 302
RÉSULTAT NET DES COMMISSIONS	1 829 139 695	2 162 029 494
RÉSULTATS NETS SUR :		
• OPÉRATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT	1 413 250 288	2 163 183 640
• DIVIDENDES & PRODUITS ASSIMILÉS	448 580 514	530 093 619
• OPÉRATIONS DE CHANGE	895 650 061	1 081 693 316
• OPÉRATIONS DE HORS BILAN	-342 929 343	-153 579 050
RÉSULTAT NET OPÉRATIONS FINANCIÈRES	2 414 551 520	3 621 391 525
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	11 129 693	15 567 510
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-75 105 960	-85 064 534
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	770 860 118	737 376 957
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
PRODUIT NET BANCAIRE	11 765 509 963	14 347 329 289
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	-5 473 563 498	-5 996 873 254
• FRAIS DE PERSONNEL	-2 353 101 167	-2 592 063 016
• AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	-3 120 462 331	-3 404 810 238
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	-676 126 863	-802 012 178
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS & PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	5 615 819 602	7 548 443 857
RÉSULTAT NET DES CORRECTIONS DE VALEUR	-258 487 179	-1 004 526 657
EXCÉDENT NET DES DOTATIONS & REPRISES SUR FRBG		122 368 464
RÉSULTAT COURANT (AVANT IMPÔT)	5 357 332 423	6 666 285 664
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-142 484 982	-1 068 664
RÉSULTAT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	-97 884 419	-74 851 374
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-1 252 180 800	-1 494 151 500
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	3 864 782 222	5 096 214 126

Income Statement for the last two financial years (in CFAF)

Income & Expenses	2013*	2014*
INTEREST & SIMILAR INCOME	11 718 077 654	12 731 603 347
• ON INTERBANK LOANS	591 719 029	539 353 999
• ON CUSTOMER LOANS	11 126 358 625	12 192 249 348
• ON SUBORDINATED LOANS & SECURITIES		
• ON INVESTMENT SECURITIES		
• OTHER INTEREST & SIMILAR INCOME		
INCOME FROM LEASING & SIMILAR OPERATIONS		
INTEREST & SIMILAR EXPENSES	-4 903 142 757	-4 835 575 010
• ON INTERBANK LIABILITIES	-2 911 397 332	-2 918 360 092
• ON CUSTOMER DEPOSITS	-1 756 647 717	-1 770 261 048
• ON DEBT SECURITIES	-180 253 254	-115 885 842
• ON SUBORDINATED LOANS AND SECURITIES	-54 844 454	-31 068 028
• OTHER INTEREST & SIMILAR EXPENSES		
EXPENSES ON LEASING & SIMILAR OPERATIONS		
INTEREST MARGIN	6 814 934 897	7 896 028 337
COMMISSION INCOME	1 848 184 469	2 230 855 796
COMMISSION EXPENSES	-19 044 774	-68 826 302
NET RESULT FROM COMMISSION	1 829 139 695	2 162 029 494
NET RESULT FROM		
• INVESTMENT SECURITIES TRANSACTIONS	1 413 250 288	2 163 183 640
• DIVIDENDS & SIMILAR TRANSACTIONS	448 580 514	530 093 619
• FOREIGN EXCHANGE TRANSACTIONS	895 650 061	1 081 693 316
• OFF-BALANCE-SHEET TRANSACTIONS	-342 929 343	-153 579 050
NET INCOME FROM FINANCIAL OPERATIONS	2 414 551 520	3 621 391 525
OTHER INCOME FROM BANKING OPERATIONS	11 129 693	15 567 510
OTHER BANK OPERATING EXPENSES	-75 105 960	-85 064 534
OTHER INCOME FROM NON-BANKING OPERATIONS	770 860 118	737 376 957
OTHER NON-BANKING OPERATING EXPENSES		
NET OPERATING INCOME	11 765 509 963	14 347 329 289
OPERATING OVERHEADS	-5 473 563 498	-5 996 873 254
• PERSONNEL COSTS	-2 353 101 167	-2 592 063 016
• OTHER OVERHEADS	-3 120 462 331	-3 404 810 238
DEPRECIATION & AMORTIZATION & PROVISIONS ON FIXED ASSETS	-676 126 863	-802 012 178
WRITE-BACK OF DEPRECIATION & AMORTIZATION & PROVISIONS ON FIXED ASSETS		
GROSS OPERATING PROFIT	5 615 819 602	7 548 443 857
NET INCOME FROM VALUE ADJUSTMENTS	-258 487 179	-1 004 526 657
EXCESS OF PROVISIONING & WRITE-BACK OF FUNDS FOR GENERAL BANKING RISKS		122 368 464
PRE-TAX OPERATING INCOME	5 357 332 423	6 666 285 664
EXTRAORDINARY ITEMS	-142 484 982	-1 068 664
INCOME FROM PREVIOUS YEARS	-97 884 419	-74 851 374
CORPORATE INCOME TAX	-1 252 180 800	-1 494 151 500
NET INCOME FOR THE YEAR	3 864 782 222	5 096 214 126

* Exercice / Fiscal year

Résolutions

Assemblée Générale Ordinaire du 14 avril 2015

1 Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2014, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice clos le 31 décembre 2014 se solde donc par un bénéfice net de 5 096 214 126 F CFA après une dotation aux amortissements de 802 000 000 F CFA et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 1 494 000 000 F CFA.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2 Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport Général et du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes conformément aux textes de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE et de la loi portant Réglementation Bancaire, approuve sans réserve lesdits rapports.

Elle donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2014.

3 Troisième Résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation suivante du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur :

	En F CFA	
Résultat 2014	5 096 214 126	
Report à Nouveau antérieur	0	
Réserves légales (15 % du résultat net)		764 432 119
Dividende (70 % du résultat net)		3 567 349 000
Réserves facultatives		764 433 007
Total	5 096 214 126	5 096 214 126

4 Quatrième Résolution

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'État de l'impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 7 % sur le dividende brut de 3 755 F CFA, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de 3 492 F CFA par action de 10 000 F CFA. Le paiement de ce dividende s'effectuera trois semaines après la tenue de la présente Assemblée Générale Ordinaire auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation domiciliataires des titres.

5 Cinquième Résolution

Sur proposition et recommandation du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après avoir délibéré, décide de nommer Monsieur Amine BOUABID en qualité de nouvel Administrateur pour une durée de six ans.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

6 Sixième Résolution

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.

Resolutions

Annual General Meeting held on 14 April 2015

1 First Resolution

Having reviewed the Board of Directors' report and the External Auditors' General Report on fiscal year 2014, the Annual General Meeting approved all parts of the reports and the financial statements and results as presented, as well as the operations reflected in these statements and summarised in these reports.

Fiscal year 2014 closed with a profit of CFAF 5,096,214,126 after amortizations of CFAF 802,000,000 and payment of CFAF 1,494,000,000 in corporate income tax.

Consequently, the Annual General Meeting fully and unreservedly ratified the management and the actions of all members of the Board of Directors during the year to 31 December.

2 Second Resolution

After reviewing the External Auditors' Special Reports according to the texts of the Uniform Act on Commercial Businesses and Economic Interest Groups (OHADA) and to the law on Banking Regulations, the Meeting unreservedly approved these reports.

The Meeting also ratified the execution of the External Auditors' mission during fiscal year 2014.

3 Third Resolution

Following deliberation, the Annual General Meeting approved the Board of Directors' proposal to allocate all net profits and the previous balance brought forward as follows:

Headings		In CFAF
2014 Net Income	5,096,214,126	
Previous balance brought forward	0	
Legal reserves (15% of net income)		764,432,119
Dividend (70% of net income)		3,567,349,000
Optional reserve		764,433,007
Total	5,096,214,126	5,096,214,126

4 Fourth Resolution

In application of the previous resolution, the Annual General Meeting decided that, after payment to the State of tax on income from securities at 7% of the gross dividend of CFAF 3,755, shareholders will be paid a dividend net of tax corresponding to CFAF 3,492 per share of CFAF 10,000. The dividend will be paid three weeks after the holding of this Annual General Meeting by those management and intermediation companies which are paying agents.

5 Fifth Resolution

Following deliberation, the Annual General Meeting approved the Board of Directors' recommendation to appoint Mr Amine BOUABID as a Director for a period of six years.

His term of office will expire at the end of the Annual General Meeting held to review the accounts for the year to 31 December 2020.

6 Sixth Resolution

The Annual General Meeting conferred on all holders of an original, an extract or a copy of the minutes of the present Meeting, all powers to execute the formalities of legal publication.

1 Règles et méthodes comptables

Le bilan et le compte de résultat de BANK OF AFRICA au Niger ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCB) applicable aux Banques et établissements financiers des pays membres de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA) ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire au Niger.

Comptabilisation des produits et charges bancaires

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru prorata temporis. Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de l'opération.

Opérations en devises

Les positions de change sont évaluées aux cours de change officiels de fin de période. Tous les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et figurant au bilan sont donc évalués aux cours de change officiels en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de change, latents ou définitifs sont constatés à la fin de chaque période au compte de résultat.

Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les banques et établissements financiers et sont ventilés en fonction de leur nature et de leur échéance conformément aux instructions du Plan Comptable Bancaire (PCB). Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Les crédits pour lesquels la Banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements, donnent lieu, par le débit du compte de résultat, à la constitution de provisions pour créances douteuses appréciées par dossier et compte tenu des garanties détenues.

La Banque applique notamment les dispositions de l'instruction du PCB n° 94-05, remaniée le 5 janvier 2000, relative à la comptabilisation et au provisionnement des engagements en souffrance. Les engagements en souffrance comprennent :

- les créances impayées : échéances impayées depuis six mois au plus et n'ayant pas fait l'objet de prorogation de terme ou de renouvellement ;
- les créances immobilisées : échéances impayées depuis six mois au plus et dont le remboursement, sans être compromis, ne peut être effectué par le débiteur en raison d'obstacles indépendants de sa volonté ;
- les créances douteuses ou litigieuses : créances échues ou non présentant un risque probable ou certain de non-recouvrement partiel ou total.

Les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés. Les provisions sont enregistrées au passif du bilan lorsqu'elles concernent des engagements par signature douteux.

Portefeuille-titres

Le terme "titres" recouvre les titres de créances négociables (notamment les Bons du Trésor et les autres titres d'État négociables), les obligations et les autres valeurs mobilières dites à revenu fixe, les actions et les autres titres à revenu variable.

Conformément à l'instruction n° 94-10 du PCB relative à la comptabilisation et à l'évaluation des titres, la Banque classe les titres qu'elle détient en portefeuille dans les catégories suivantes :

- les titres de placement qui sont enregistrés à l'actif du bilan dans les comptes d'opérations sur titres ;
- les titres qui sont enregistrés dans les comptes de valeurs immobilisées à l'actif du bilan et qui comprennent : les parts dans les entreprises liées, les titres de participation, les titres immobilisés de l'activité de portefeuille et les titres d'investissement.

Les titres sont comptabilisés au prix d'achat à la date de leur acquisition. À l'arrêté, les titres de placement sont évalués à leur valeur probable de négociation et les moins-values latentes sont enregistrées au compte de résultat. Les autres catégories de titres sont évaluées à l'arrêté à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur d'usage.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'achat et amorties selon le mode linéaire sur la durée probable d'utilisation. Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

LOGICIELS ET MATÉRIELS INFORMATIQUES	2 ANS
CONSTRUCTIONS	50 ANS
INSTALLATIONS	5 ANS
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	4 ANS
MOBILIER DE BUREAU	10 ANS
MATÉRIEL DE TRANSPORT	4 ANS

Congés payés

La Banque comptabilise la charge correspondant aux droits de congés payés acquis par son personnel de la date de leur dernier retour de congé à la date de clôture de l'exercice.

Indemnités de départ à la retraite

Le montant de l'engagement de la Banque vis à vis de son personnel au titre des indemnités de départ en retraite est enregistré au passif du bilan.

L'évaluation est effectuée sur la base de la méthode définie par la convention collective interprofessionnelle en vigueur au Niger selon les bases suivantes :

- le dernier salaire versé au personnel à la clôture de l'exercice ;
- l'ancienneté de chaque salarié au 31 décembre ;
- le nombre de mois de préavis tenant compte de la catégorie professionnelle ;
- les charges sociales correspondantes.

Le montant de l'engagement a été déterminé selon la méthode suivante, préconisée par la convention collective interprofessionnelle en vigueur au Niger majoré des charges sociales :

SI ANCIENNETÉ < 5 ANS	$(SV \times 25 \% \times NA) + P$
SI 5 ANS < ANCIENNETÉ < 10 ANS	$\{SV \times 25 \% \times 5\} + \{SV \times 35 \% (NA - 5)\} + P$
SI ANCIENNETÉ > 10 ANS	$\{SV \times 25 \% \times 5\} + \{SV \times 35 \% \times 5\} + \{SV \times 40 \% (NA - 10)\} + P$

SV : Dernier salaire versé

NA : Nombre d'années de présence

P : Préavis de 3 ou 1 mois selon le statut cadre ou non du salarié

À partir de juillet 2011, la convention collective des banques et établissements financiers du Niger intègre dans la détermination de l'engagement de retraite les éléments suivants :

- l'indemnité compensatrice de préavis,
- l'indemnité compensatrice de congé,
- l'indemnité d'un mois de salaire par année d'ancienneté.

2 Observations sur le bilan

2.1. Opérations avec les établissements de crédit

Échéance	Au 31/12/2013*		Au 31/12/2014*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
DE 0 À 1 MOIS	27 236	4 854	13 173	46 594
DE 1 MOIS À 3 MOIS			3 000	190
DE 3 MOIS À 6 MOIS		4 832		6 000
DE 6 MOIS À 2 ANS		12 613	962	8 386
DE 2 ANS À 5 ANS	3 097	14 999	540	1 060
PLUS DE 5 ANS	3 000	1 833	3 000	12 867
TOTAL	33 333	39 131	20 675	75 097

2.2. Opérations avec la clientèle

2.2.1 Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

Échéance	Au 31/12/2013*		Au 31/12/2014*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
DE 0 À 1 MOIS	21 650	105 102	34 532	110 224
DE 1 MOIS À 3 MOIS	5 885	624	5 514	2 951
DE 3 MOIS À 6 MOIS	7 226	657	8 526	475
DE 6 MOIS À 2 ANS	29 675	6 911	38 462	8 035
DE 2 ANS À 5 ANS	39 802	6 736	39 648	3 340
PLUS DE 5 ANS	15 312	100	14 410	100
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	1 046		781	
TOTAL	120 596	120 130	141 873	125 125

2.2.2 Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

Agents économiques	Au 31/12/2013*		Au 31/12/2014*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
PARTICULIERS	36 521	38 507	44 622	44 308
ENTREPRISES PRIVÉES	82 493	55 429	77 555	55 199
SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS		6 051	18 173	6 200
ÉTAT ET ORGANISMES ASSIMILÉS	79	17 388	51	17 664
UEMOA	1 500	71	1 472	1
RESTE DU MONDE	3	2 684		1 753
TOTAL	120 596	120 130	141 873	125 125

* En millions de F CFA.

2.2.3 Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/2013*	Au 31/12/2014*
CRÉANCES DOUTEUSES & LITIGIEUSES	2 797	2 966
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	-2 220	-2 830
CRÉANCES DOUTEUSES NETTES	577	136
CRÉANCES IMPAYÉES OU IMMOBILISÉES	234	645
CRÉANCES EN SOUFRACTANCE NETTES	811	781

2.3. Immobilisations financières

Participation	Montant participation*		Capital*	Part BOA %
	Brut	Net		
DANS LES BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS				
• BANK OF AFRICA AU BURKINA FASO	3	3	11 000	0,03 %
• BOA-FRANCE	408	270	9 183	4,44 %
• GIM UEMOA	15	12	9 469	0,16 %
• CRRH UEMOA	100	100	3 426	2,92 %
SOUS TOTAL	526	385		
DANS LES AUTRES SOCIÉTÉS				
• AGORA S.A.	250	250	5 000	5,00 %
• AISSA	7	7	42	16,67 %
• SCI OLYMPE	30	30	200	15,00 %
• UGAN VIE	173	173	1 728	10,01 %
• SOPARFI	46	44	202	22,77 %
• AFRICINVEST	57	57	12 464	0,46 %
• SINERGI S.A.	93	72	550	16,91 %
• ACEP NIGER	136	136	400	34,00 %
• SWIFT	2	2	9 070	0,02 %
SOUS TOTAL	794	771		
TOTAL PARTICIPATIONS	1 320	1 156		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
AVANCE EN COMPTE COURANT SCI OLYMPE	134	134		
SOUS TOTAL	134	134		
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 454	1 290		

2.4. Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/2013*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2014*
IMMOBILISATIONS BRUTES	1 128	184		1 312
AMORTISSEMENTS CUMULÉS	804	150		954
TOTAL NET	324	34		358

2.5. Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/2013*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2014*
IMMOBILISATIONS BRUTES	8 795	1 838	562	10 071
• IMMOBILISATIONS EN COURS	786		246	540
• IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	6 476	1 299	116	7 659
• IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	76	14	0	90
• IMMOBILISATIONS PAR RÉALISATION DE GARANTIE	1 457	525	200	1 782
AMORTISSEMENTS	3 479	651	116	4 014
• IMMOBILISATIONS EN COURS				
• IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	3 421	643	99	3 965
• IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	58	8	17	49
TOTAL NET	5 316	1 187	446	6 057

2.6. Autres actifs/passifs

2.6.1 Autres actifs

Nature	Au 31/12/2013*	Au 31/12/2014*
DÉBITEURS DIVERS	1 346	1 552
VALEURS NON IMPUTÉES		
VALEURS À L'ENCAISSEMENT	1 263	269
VALEURS À REJETER EN COMPENSATION		
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS		
STOCKS ET EMPLOIS DIVERS	39	49
CRÉANCES RATTACHÉES	1 037	1 291
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	408	414
TOTAL	4 093	3 575

* En millions de F CFA.

2.6.2 Autres passifs

Nature	Au 31/12/2013*	Au 31/12/2014*
DETTES FISCALES	670	737
DETTES SOCIALES		
CRÉDITEURS DIVERS	931	160
DETTES RATTACHÉES	503	432
DIVERS	2 926	537
TOTAL	5 030	1 866

2.7. Comptes d'ordre et divers

2.7.1 Actif

Comptes d'ordre et divers actif	Au 31/12/2013*	Au 31/12/2014*
CHARGES COMPTABILISÉES D'AVANCE	250	753
PRODUITS À RECEVOIR	84	32
DIVERS	100	102
TOTAL	434	887

2.7.2 Passif

Comptes d'ordre et divers passif	Au 31/12/2013*	Au 31/12/2014*
CHARGES À PAYER	2 054	2 125
PRODUITS PERÇUS D'AVANCE	51	224
DIVERS	382	846
TOTAL	2 487	3 195

2.8. Provisions pour risques et charges

Nature	Au 31/12/2013*	Au 31/12/2014*
CHARGES DE RETRAITE	636	1 190
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE	10	10
PERTES ET CHARGES	270	270
TOTAL	916	1 470

2.9. Capitaux propres

2.9.1 Détail des capitaux propres

Nature	Montant au 31/12/2013*	Affectation du résultat 2013*	Autres mouvements*	Montant au 31/12/2014*
F.R.B.G.	1 605		-123	1 482
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	4 695		-1 000	3 695
RÉSERVES LÉGALES	2 514	580		3 094
RÉSERVES RÉGLEMENTÉES	188			188
AUTRES RÉSERVES	1 540	579		2 119
CAPITAL SOCIAL	8 500		1 000	9 500
FONDS AFFECTÉS (PRÊTS SUBORDONNÉS)				
EMPRUNTS SUBORDONNÉS	91		-91	0
FONDS BLOQUÉS D'ACTIONNAIRES				
REPORT À NOUVEAU				
RÉSULTAT 2013	3 865	-3 865		0
RÉSULTAT 2014			5 096	5 096
TOTAL	22 998	-2 706	4 882	25 174

2.9.2 Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux a été doté comme suit (en millions de F CFA, par année de dotation) :

Année	Montant
2008	1 485
2009	120
2010	
2011	
2012	
2013	
2013	
2014	-123
SOIT AU 31/12/2014	1 482

* En millions de F CFA.

2.9.3 Informations sur le capital

Le capital de BANK OF AFRICA au Niger s'élève à 9 500 millions de F CFA. Il est composé de 950 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 F CFA.

La structure de l'actionariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
BOA WEST AFRICA	49,49 %
ATTICA S.A.	8,41 %
BOAD	6,88 %
AUTRES ACTIONNAIRES	25,42 %
ACTIONNAIRES NATIONAUX	9,56 %
SALARIÉS	0,24 %
TOTAL	100,00 %

3 Engagements hors bilan

Nature	Au 31/12/2013*	Au 31/12/2014*
ENGAGEMENTS DONNÉS	45 434	58 067
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	2 071	3 595
• EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
• EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	2 071	3 595
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	43 363	54 472
• EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	4 782	4 783
• EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	38 581	49 689
ENGAGEMENTS REÇUS	70 172	72 143
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	70 172	72 143
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	29 490	28 790
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE	40 682	43 353
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

4 Observations sur le compte de résultat

4.1. Intérêts et produits assimilés

Nature	Au 31/12/2013*	Au 31/12/2014*
SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	592	539
• À VUE	31	48
• À TERME	561	491
SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	11 126	12 193
• CRÉANCES COMMERCIALES	49	144
• AUTRES CRÉDITS À COURT TERME	1 030	638
• COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	1 956	2 616
• CRÉDITS À MOYEN TERME	7 812	8 461
• CRÉDITS À LONG TERME	279	334
AUTRES INTÉRÊTS		
TOTAL	11 718	12 732

4.2. Intérêts et charges assimilées

Nature	Au 31/12/2013*	Au 31/12/2014*
SUR DETTES INTERBANCAIRES	2 911	2 918
• À VUE	64	124
• À TERME	2 847	2 794
SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	1 757	1 770
• À VUE	407	419
• À TERME	1 350	1 351
SUR DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	180	116
SUR EMPRUNTS SUBORDONNÉS	55	31
TOTAL	4 321	4 837

* En millions de F CFA.

4.3. Commissions

Nature	Au 31/12/2013*	Au 31/12/2014*
COMMISSIONS PERÇUES (PRODUITS)	1 848	2 231
• SUR OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES	1	1
• SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	1 847	2 230
COMMISSIONS VERSÉES (CHARGES)	19	69
• SUR OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES	19	69
• SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		

4.4. Frais généraux d'exploitation

4.4.1 Frais de personnel

Nature	Au 31/12/2013*	Au 31/12/2014*
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 060	2 357
CHARGES SOCIALES	293	235
TOTAL	2 353	2 592

4.4.2 Autres frais généraux

Nature	Au 31/12/2013*	Au 31/12/2014*
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	213	236
REDEVANCE DE CRÉDIT-BAIL		
LOYERS	114	157
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	214	248
PRIMES D'ASSURANCE	150	167
INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES	1 077	1 076
PUBLICITÉ, PUBLICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES	222	246
DÉPLACEMENTS MISSIONS ET RÉCEPTIONS	198	286
FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	234	248
ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES	312	353
JETONS DE PRÉSENCE	81	78
MOINS-VALUES DE CESSIONS		
AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	305	310
TOTAL	3 120	3 405

4.5. Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Nature	Au 31/12/2013*	Au 31/12/2014*
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	676	802
• DES IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	672	760
• DES IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	4	42
REPRISES		
TOTAL	676	802

4.6. Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan

Nature	Au 31/12/2013*	Au 31/12/2014*
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE	388	922
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	21	0
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	156	251
PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	49	176
REPRISES DE PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-282	-313
REPRISES DE PROVISIONS SUR AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	-1	-27
REPRISES DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-23	-4
RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
TOTAL	308	1 005

5 Autres informations

5.1. Effectifs moyens

Catégories	2013	2014
CADRES EXPATRIÉS	2	2
CADRES LOCAUX	37	41
GRADÉS	74	85
EMPLOYÉS	77	80
PERSONNEL NON BANCAIRE	5	4
PERSONNEL TEMPORAIRE	0	0
TOTAL	195	212

* En millions de F CFA.

5.2. Contrevaleur des comptes en devises

Nature	2013*	2014*
ACTIF		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE	5 272	1 068
• BILLETS ET MONNAIES	304	220
• CORRESPONDANTS BANCAIRES	4 968	826
VALEURS À L'ENCAISSEMENT ET DIVERS		22
PASSIF		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE	334	160
• CORRESPONDANTS BANCAIRES	334	160
• REFINANCEMENTS		
• AUTRES SOMMES DUES		
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	2 035	3 760
• COMPTES ORDINAIRES	2 035	3 760

5.3. Affectation des résultats de l'exercice 2014

Nature	En millions de F CFA
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014	5 096
REPORT À NOUVEAU DE L'EXERCICE 2013	0
TOTAL À RÉPARTIR	
RÉSERVE LÉGALE (15 % DU RÉSULTAT)	764
DIVIDENDE	3 567
RÉSERVES FACULTATIVES	765
NOUVEAU REPORT À NOUVEAU	0
TOTAL RÉPARTI	5 096

6 Résultat des cinq derniers exercices

Nature	2010	2011	2012	2013	2014
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
• CAPITAL SOCIAL*	5 000	6 000	8 000	8 500	9 500
• NOMBRE DES ACTIONS ORDINAIRES EXISTANTES	500 000	600 000	800 000	850 000	950 000
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE*					
• CHIFFRE D'AFFAIRES	11 392	13 838	15 906	17 534	19 948
• BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 529	4 549	5 300	6 052	8 275
• IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	760	846	1 000	1 252	1 494
• BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 211	2 765	3 144	3 865	5 096
RÉSULTAT PAR ACTION**					
• APRÈS IMPÔTS, AVANT AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5,8	6,2	5,4	5,7	7,1
• APRÈS IMPÔTS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4,4	4,6	3,9	4,5	5,4
PERSONNEL					
• EFFECTIF MOYEN DES SALARIÉS PENDANT L'EXERCICE	156	178	186	194	212
• MONTANT DE LA MASSE SALARIALE DE L'EXERCICE*	990	1 293	1 690	2 060	2 357
• SOMMES VERSÉES AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX*	226	291	293	293	235

* En millions de F CFA. ** En milliers de F CFA.

Siège / Head Office

BANK OF AFRICA – Immeuble BANK OF AFRICA – Rue du Gawèye – BP 10 973 – Niamey – NIGER
☎ : (227) 20 73 36 20 / 21 / 20 73 32 46 – 📠 : (227) 20 73 38 18 – Swift : AFRINENIXX – @ : <information@boaniger.com>

Centre d'Affaires / Business Centre

Siège : Immeuble BANK OF AFRICA – Rue du Gawèye – BP 10 973 – Niamey – ☎ : (227) 20 73 36 20 / 21 – 📠 : (227) 20 73 38 18 – @ : <information@boaniger.com>

Agences Niamey* / Niamey Branches*

AGENCE CENTRALE

Immeuble BANK OF AFRICA
Rue du Gawèye – BP 10 973 – Niamey
☎ : (227) 20 73 36 20 / 21 / 20 73 32 46
📠 : (227) 20 73 38 18
@ : <information@boaniger.com>

AGENCE ÉLITE

Immeuble BANK OF AFRICA
Rue du Gawèye – BP 10 973 – Niamey
☎ : (227) 20 73 35 87 – 📠 : (227) 20 73 38 18
@ : <information@boaniger.com>

AS SALAM

Marché As Salam – BP 10 973 – Niamey
☎ : (227) 20 74 16 91 – 📠 : (227) 20 74 16 89

BOUKOKI

Avenue de l'Ader – BP 10 973 – Niamey
☎ : (227) 20 33 06 55 – 📠 : (227) 20 73 38 18

ECOGARE

Gare Routière de Wadata – BP 10 973 – Niamey
☎ : (227) 20 33 00 05 – 📠 : (227) 20 33 00 00

EURO WORLD

Rue du fleuve Niger – BP 10 973 – Niamey
☎ : (227) 20 33 00 05 – 📠 : (227) 20 33 00 00

GRAND MARCHÉ DE NIAMEY

Avenue Salaman – Boulevard de la Liberté
BP 10 973 – Niamey
☎ : (227) 20 74 16 91 – 📠 : (227) 20 74 16 89
@ : <information@boaniger.com>

KALLEY

Boulevard de l'Indépendance – BP 10 973 – Niamey
☎ : (227) 20 33 08 50 – 📠 : (227) 20 73 38 18

KATAKO

Face au Marché Katako – BP 10 973 – Niamey
☎ : (227) 20 73 23 94 – 📠 : (227) 20 73 23 72

LIBERTÉ

Boulevard de la Liberté – BP 10 973 – Niamey
☎ : (227) 20 33 08 50 – 📠 : (227) 20 73 38 18

PLATEAU

Avenue Mohamed VI – BP 10 973 – Niamey
☎ : (227) 20 72 23 23 – 📠 : (227) 20 72 33 78

RIVE DROITE

Rue du fleuve Niger – BP 10 973 – Niamey
☎ : (227) 20 31 50 84 / 85 – 📠 : (227) 20 31 50 83

YANTALA

Avenue Mohamed VI – BP 10 973 – Niamey
☎ : (227) 20 33 00 06 / 07 – 📠 : (227) 20 75 21 38

ZONE INDUSTRIELLE

Route de l'Aéroport – BP 10 973 – Niamey
☎ : (227) 20 34 05 78 – 📠 : (227) 20 34 05 79

Agences Régionales* / Regional Branches*

AGADEZ

Face au Marché des Tôles – BP 168 – Agadez
☎ : (227) 20 44 03 31 – 📠 : (227) 20 44 04 31

ARLIT

Quartier Wadata – BP 10 973 – Arlit
☎ : (227) 20 45 21 15 / 16 – 📠 : (227) 20 45 21 17

DOSSO

Quartier Mangué Kouara – BP 129 – Dosso
☎ : (227) 20 65 00 84 – 📠 : (227) 20 65 06 00

DOUTCHI

Quartier Bosso – BP 10 973 – Doutchi
☎ : (227) 20 65 40 66 / 67 – 📠 : (227) 20 65 40 68

GAYA

Route Nationale RN 7 – Entrée de ville – BP 93 – Gaya
☎ : (227) 20 68 06 03 – 📠 : (227) 20 68 06 04

MARADI

Immeuble Gago – BP 472 – Maradi
☎ : (227) 20 41 08 80 – 📠 : (227) 20 41 06 65

TAHOUA

Quartier Kourfeyawa I – BP 290 – Tahoua
☎ : (227) 20 61 06 68 – 📠 : (227) 20 61 06 69

TILLABERI

Route Nationale R1/RN1 – BP 70 – Tillabéri
☎ : (227) 20 71 10 15 – 📠 : (227) 20 71 10 16

ZINDER

Rue du CCFN – BP 100 – Zinder
☎ : (227) 20 51 21 70 / 71 – 📠 : (227) 20 51 21 72